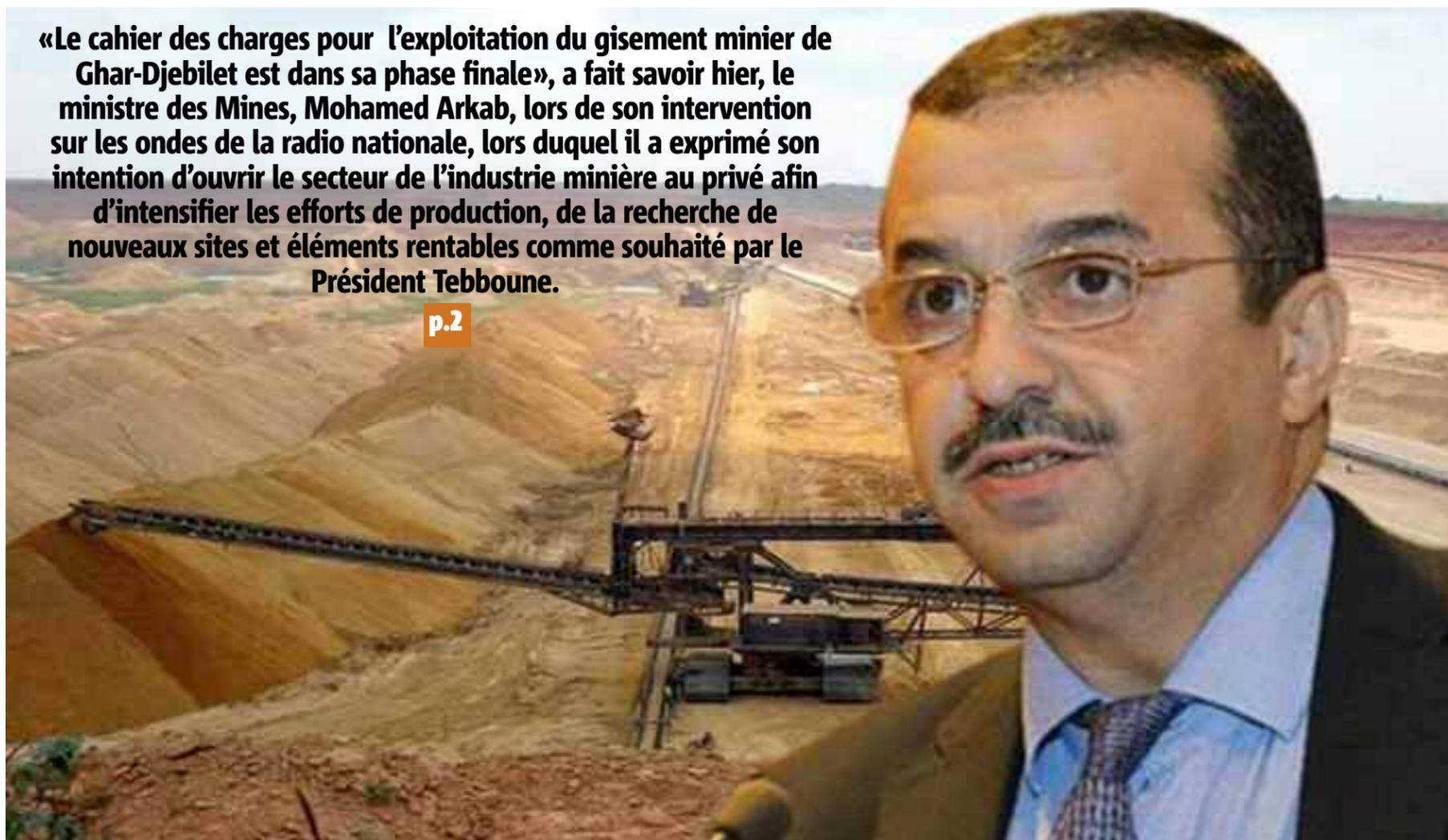




LE CAHIER DES CHARGES EST DANS SA «PHASE FINALE» **Mise en exploitation de la mine de fer de Ghar-Djebilet, en mars 2021**

«Le cahier des charges pour l'exploitation du gisement minier de Ghar-Djebilet est dans sa phase finale», a fait savoir hier, le ministre des Mines, Mohamed Arkab, lors de son intervention sur les ondes de la radio nationale, lors duquel il a exprimé son intention d'ouvrir le secteur de l'industrie minière au privé afin d'intensifier les efforts de production, de la recherche de nouveaux sites et éléments rentables comme souhaité par le Président Tebboune.

p.2



© Photo : D.R

DÉNEIGEMENT
**Les services
des Travaux
publics
mobilisés**



p.2

**INTEMPÉRIES, VACCINATION...
L'ANP au service
de la population
des zones enclavées**

ENERGIES RENOUVELABLES
LE CEREFÉ
AFFICHE
**UN BILAN «TRÈS
HONORABLE»**

p.4



ALORS QUE L'ANNÉE 2020 S'ACHÈVE
**La pandémie de la Covid-19
met le sport algérien
et mondial KO** **p.15**

Sétif/intempéries

Évacuation de 16 touristes du Mont Babor

Une vaste opération de recherche effectuée dans la nuit de samedi à dimanche sur les hauteurs du Mont Babor, à l'extrême-Nord de Sétif a permis l'évacuation de 16 touristes dont une famille composée de six personnes en camping dans la région, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la daïra de Babor.

Affaire Mme Maya

Des peines de 10 à 15 ans de prison ferme requises

Le parquet général près la Cour de Tipasa a requis, samedi soir, lors de la reprise du procès en appel de Nachinache Zoulikha-Chafika dite «Mme Maya» des peines allant de 10 à 15 ans de prison ferme contre les principaux accusés.



Communication

La plupart des chantiers lancés sont «bien avancés»

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a indiqué dimanche que la plupart des chantiers lancés par son département dans le cadre de la réforme du secteur de la Communication sont «bien avancés».

Intempéries, vaccination...

L'ANP au service de la population des zones enclavées

La participation décisive de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'effort national pour protéger les personnes et les biens en cas de sinistres ou de catastrophes, encore une fois, sur le terrain.

Les populations des zones enclavées touchées par les intempéries, et les automobilistes qui se trouvaient coincés sur des voies bloquées par la neige, savent maintenant qu'ils peuvent compter sur l'Armée pour être secourus. Samedi dernier, ce sont les populations, le long de la route reliant la commune de Chréa à Blida en 1^{ère} Région militaire, et la route reliant la localité de Djouada à la commune de Babor dans la wilaya de Sétif en 5^{ème} Région militaire, qui ont été aidées par des détachements de l'ANP qui, comme à leur habitude dans les moments de fortes intempéries sur le pays, sont intervenus dès les premières heures de la matinée, pour rouvrir les routes et voies bloquées, désenclaver les zones enneigées, en déployant des engins et des équipements spécifiques.

Les détachements de l'ANP étaient également intervenus, au début du mois, pour les mêmes raisons, dans la commune de Larbaâ, secteur militaire de Batna. Au cours du séminaire national intitulé «La prévention et la gestion des risques majeurs: pour un renforcement de la coopération civilo-militaire» tenu les 7 et 8 décembre 2020, au Cercle national de l'Armée, le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, avait opportunément rappelé, dans son allocution d'ouverture des travaux, le rôle de l'ANP dans la gestion des risques majeurs, en citant sa participation efficace, lors des tremblements de terre ayant touché les villes de Chlef en 1980 et Boumerdès en 2003, ainsi que lors des inondations de Bab El-Oued à Alger en 2001.

Il avait expliqué que «de telles positions honorables ne sont pas étrangères aux valeurs de notre ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui était et restera toujours aux côtés de notre vaillant peuple, glorifiant le lien Armée-Nation et répondant, comme à son accoutumée, à l'appel du devoir national, à travers la mobilisation de toutes ses potentialités hu-



■ De telles positions honorables ne sont pas étrangères aux valeurs de notre ANP, digne héritière de l'ALN. (Photo: D.R)

maines et matérielles, et la capitalisation de sa longue et riche expérience, ce qui fait d'elle le

noyau dur autour duquel s'organise le dispositif de protection de la vie humaine en Algérie».

Déneigement

Les services des Travaux publics mobilisés

« Dans les localités fortement touchées par les intempéries, les services des Travaux publics sont mobilisés pour remédier aux dégâts causés par les pluies ou le vent et/ou pour procéder, à l'aide de chasse-neiges au déneigement de voies où le trafic automobile est bloqué. Des tracteurs équipés de pulvérisateurs pour le salage des routes et des camions, sont utilisés. Ainsi, les services des Travaux publics de la daïra de Bouhmama dans la wilaya de Khenchela sont intervenus pour procéder au déneigement de trois chemins de wilaya où le trafic automobile a été bloqué à travers les communes de Bouhmama, Yabous et Chélia, selon le directeur local des Travaux publics, Mourad Saïdi, cité par l'APS.

La même source a affirmé, à ce propos, que les agents d'intervention des Travaux publics de la daïra de Bouhmama sont intervenus samedi matin pour dégager le CW-172 reliant Bouhmama à Chélia, au niveau de l'axe reliant les régions de Boulaghmane et Tizeggaghine. Des chasse-neiges ont également procédé au déneigement du CW 172 B entre les communes de Chélia et Yabous et le tronçon routier du CW 45 entre le village Ouadha et le chef-lieu de la commune de Yabous (Nord-Ouest de Khenchela), a-t-il souligné.

A certains endroits de l'Est du pays, le cumul de la neige a dépassé les 20 centimètres rendant la chaussée impraticable. Dans certaines localités à l'exemple de Bendjerrah-Maouna sur le CW162 dans la wilaya de Guelma les services de la direction des Travaux publics sont intervenus pour déneiger la chaussée tôt le matin de ce samedi. La circulation automobile dans ces villes et villages aux premières heures de la matinée était impossible à certains endroits où l'altitude dépassait à peine les 800 mètres alors que dans les autres endroits, elle était difficile et dangereuse.

Dernièrement, le pont d'Oued El Kantara, artère névralgique du trafic à l'entrée Est de la ville de Jijel, a subi un effondrement partiel à la suite des intempéries et inondations. Les travaux menés ont permis la restauration de la partie endommagée de la RN-43 reliée au pont et son revêtement en béton bitumineux et la réparation des structures soutenant le pont. La réouverture au trafic du pont d'Oued El Kantara est intervenue après l'achèvement des travaux de consolidation de la partie effondrée de cet ouvrage d'art. La conjugaison des efforts de tous les intervenants a permis d'effectuer la réparation dans un court délai conformément aux normes en vigueur. Les bulletins météorologiques spéciaux (BMS) émis par l'Office national de la météorologie, pour avertir des changements de temps préjudiciables aux populations concernées, sont visiblement sous-estimés.

L'intervention de l'Armée en milieu civil concerne également le domaine de la santé, illustrée, en ce moment, par les campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, décidées par le Commandement de l'ANP au profit des habitants des zones enclavées.

Ces campagnes ont lieu en exécution des instructions du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire relatives au soutien au système sanitaire national, et en vue de prêter aide et assistance aux citoyens résidant dans les zones reculées et leur prodiguer les soins médicaux nécessaires.

C'est ainsi que, dernièrement, les équipes médicales des services de santé militaire de la 2^{ème} RM ont poursuivi, jeudi 24 décembre 2020, la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du virus Covid-19, dans les zones de Douar Slatna, Kedadra, El Faydh et Ouled Abderrahmane dans la commune de Sidi Ali, wilaya de Mostaganem, ainsi que les localités de Sidi Ziâne, Béni Aata et Ouled Belkacem dans la wilaya de Mascara. Cette campagne est menée en continu à travers les territoires des six Régions Militaires, en mobilisant des équipes médicales et paramédicales dotées de tous les moyens matériels et logistiques nécessaires. Les équipes médicales militaires mobilisées sont dotées du matériel et moyens nécessaires dont des ambulances, des tests de diagnostic de la Covid-19, et des vaccins contre la grippe saisonnière, sous la supervision d'une équipe médicale composée de médecins et d'infirmiers militaires et civils, et d'équipes de la Protection civile.

A la fin du mois dernier, l'hôtel militaire du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires, était converti en une structure sanitaire, dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés de la Covid-19. Cette infrastructure hôtelière, d'une capacité de 120 lits, a été dotée de tous les équipements médicaux nécessaires, à l'instar des équipements de respiration artificielle, et d'un staff médical et paramédical qualifié, et mise à la disposition du système de santé publique.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

REPÈRE

Hommage et évocation

Les positions de feu Houari Boumediene en faveur des causes justes saluées

Les participants à l'hommage organisé, samedi, en commémoration du 42^e anniversaire de la disparition du Président Houari Boumediene, ont salué ses positions en faveur des causes justes, notamment son soutien aux mouvements de libération. Organisé par l'Association Mechaal Echahid au Palais de la Culture Moufidi Zakaria sous le thème «Boumediene et les mouvements de libération», cette cérémonie «se veut un hommage à la mémoire du défunt et une réitération des positions de principe de l'Etat algérien à l'égard des causes de libération», a déclaré à l'APS le président de l'Association, Mohamed Abad. Les intervenants à cette cérémonie, à laquelle ont pris part les ambassadeurs de l'Etat palestinien et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger ainsi que l'ancien ambassadeur d'Algérie Noureddine Djoudi, ont évoqué les hauts faits du défunt moudjahid et ses principes ayant inspiré la lutte et le combat des peuples pour l'indépendance en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans d'autres contrées du monde.

Les questions palestinienne et sahraouie ont été au coeur de cette rencontre au regard de leur place dans la politique de l'Algérie en matière de défense des causes justes. A cette occasion, M. Abad a proposé la réactivation du Comité national de solidarité avec le peuple palestinien, précisant que l'annonce officielle est prévue à l'occasion de la commémoration de la révolution palestinienne et de la Journée nationale du Chahid.

Il a réaffirmé la position de la société civile au sujet des causes palestinienne et sahraouie, en tant que «ligne rouge» pour le peuple et l'Etat algériens.

De son côté, l'ambassadeur palestinien, Amine Makboul a salué la position de l'Algérie à l'égard de la question palestinienne ainsi que celle de feu Houari Boumediene qui, a-t-il dit, «n'était pas uniquement un dirigeant algérien mais aussi un leader arabe, africain et musulman, tel que décrit par le chef palestinien, feu Yasser Arafat», rappelant son soutien aux mouvements de libération en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Enseignement supérieur

«Le taux de vacance dans les postes de responsabilité est inquiétant»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a relevé un taux de vacance «inquiétant» dans des postes de responsabilité au niveau de plusieurs établissements sous tutelle, notamment d'enseignement, «en dépit des directives et instructions données dans ce sens».

Intervenant à l'ouverture de la Conférence nationale des universités, M. Benziane a affirmé que cette situation, qui nécessite «un diagnostic minutieux» et «une profonde réflexion» sur ses raisons et les voies et moyens à même de la corriger à l'avenir, exige des directeurs des établissements de lui accorder l'attention nécessaire. Plaidant, dans ce sens, pour la proposition de désignations à ces postes, le ministre a mis en avant l'impératif de s'appuyer sur des critères clairs, objectifs et transparents afin de garantir un encadrement de qualité.

Par ailleurs, il a indiqué que la formation doctorale, au titre de la rentrée universitaire 2020-2021, «a vu la révision de l'arsenal organisationnel de ce cycle», citant la promulgation de l'arrêté 961 du 2 décembre 2020 et la suggestion d'un projet de décret exécutif sur l'organisation des études universitaires dans les cycles de l'enseignement supérieur.



Le ministre a mis en avant l'impératif de s'appuyer sur des critères clairs, objectifs et transparents afin de garantir un encadrement de qualité. (Photo : D.R)

Les dispositions prévues dans ce projet de décret exécutif et les textes d'application permettront de «pallier nombre de dysfonctionnement enregistrés, notamment en matière de prérogatives du directeur de l'établissement et des Comité de formation doctorale», a estimé M. Benziane citant également la consécration de l'organisation de concours suivant les filières et le renforcement de la coopération entre établissements universitaires et ceux de

recherche. Le ministre a fait état, à ce propos, de l'élaboration d'une note d'orientation sur les modalités d'organisation du concours d'accès au Doctorat, à la lumière de la conjoncture sanitaire exceptionnelle, en sus d'un calendrier détaillé pour ses différentes étapes, ajoutant qu'un délai suffisant (43 jours) a été fixé pour les concours, en fonction de l'appréciation de chaque directeur d'établissement universitaire et selon le nombre de candi-

dat et des moyens matériels et humains disponibles.

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a appelé les directeurs des établissements universitaires à veiller aux deux critères importants que sont la transparence et l'équité, d'une part et le respect des délais prévus à l'annonce des résultats, d'autre part, notant que la question de l'accompagnement des étudiants en Doctorat et de l'encadrement concret et permanent de la part des encadreurs figure toujours parmi les préoccupations soulevées.

Les responsables des établissements universitaires, en coordination avec leurs instances scientifiques, doivent faire de leur mieux pour «pallier ce dysfonctionnement qui compromet inévitablement le rendement de la formation doctorale et la qualité de sa production», a-t-il déclaré.

Pour M. Benziane, le départ de chercheurs permanents vers des universités, des entreprises économiques ou vers des pays étrangers, «a entraîné des difficultés supplémentaires pour les établissements de la Recherche scientifique, confrontés déjà à un déficit en matière d'encadrement et d'attraction de chercheurs».

Une commission multisectorielle sera mise en place en vue d'examiner les voies et moyens de traiter ce «phénomène ou du moins l'atténuer», a-t-il fait savoir.

Djamila Sai

JUSTICE

Procès de «Mme Maya»

De 10 à 15 ans de prison ferme requis

Le parquet général près la Cour de Tipasa a requis, avant-hier soir, lors de la reprise du procès en appel de Nachinache Zoulikha-Chafika dite «Mme Maya» des peines allant de 10 à 15 ans de prison ferme contre les principaux accusés.

En plus de confirmer la décision de confisquer tous les biens de Mme Maya et de ses filles, Imène et Farah, le représentant du parquet général a requis une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions DA contre «Mme Maya» et 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million DA contre Mohamed Ghazi et Abdelghani Zaâlane poursuivis respectivement en tant qu'anciens walis de Chlef et d'Oran.

Le représentant du parquet général a également requis une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions DA contre les filles de «Mme Maya», Imanah et Farah (en état de liberté).

Dans le cadre de la même affaire, une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million DA a été requise contre l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, alors que des peines de 5 et 12 ans de prison ferme ont été requises contre cinq (05) autres accusés, dont Chafik Ghazi (fils de Mohamed Ghazi) et le député à la retraite Omar Yahiaoui (en fuite à l'étranger). Les 14 accusés étaient poursuivis dans le cadre de la loi de lutte contre la corruption, a-t-il ajouté soulignant que la reprise du procès vise la révision de la peine par le parquet général et l'adaptation des peines prononcées par le tribunal de première instance de Chéraga, vu la gravité des faits.

Après l'audition de toutes les parties impliquées dans cette affaire, la principale accusée a reconnu sa relation qui remontait à plusieurs années avec Mohamed Ghazi, lequel occupait le poste de wali de Chlef, ce qui lui a permis d'acquiescer un foncier pour y construire un parc d'attraction dans des circonstances douteuses et illégales.

Concernant l'accusé Zaâlane, le représentant du Parquet général a plaidé sa condamnation car ce dernier a enfreint la loi lorsqu'il a émis deux décisions d'affectation au profit de proches de Mme Maya grâce à l'intervention du wali de Chlef Mohamed Ghazi, avant d'entamer les procédures d'annulation de ces décisions.

Après avoir entendu la majorité des témoins qui ont condamné les accusés et confirmé les griefs retenus contre eux, le procès devra se poursuivre aujourd'hui, par les plaidoiries du collectif de défense des accusés avant l'annonce de la date du verdict.

Manel Z.

BRÈVE

Frontières algéro-marocaines

Plus de 27 quintaux de kif traité saisis

Plus de 27 quintaux de kif traité ont été saisis ces deux derniers jours par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) aux frontières avec le Maroc, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont saisi, lors d'opérations distinctes qualitatives, les 25 et 26 décembre 2020, d'énormes quantités de kif traité s'élevant à 27 quintaux et 2,86 kilogrammes, ayant été saisis via les frontières avec le Maroc», a précisé la même source.

Ainsi, un détachement de l'ANP «a saisi dans la zone frontalière d'Oum Laachar à Tindouf une importante quantité de kif traité s'élevant à 18 quintaux et 61 kilogrammes», alors que des détachements de l'ANP, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, «ont saisi 6 quintaux et 71,86 kilogrammes de la même substance à Béchar. De même, un autre quintal et 70 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Oran et Tlemcen».

Agence

Réforme du secteur de la Communication

Les chantiers lancés par le département de Belhimer «avancent bien»

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a indiqué dimanche que la plupart des chantiers lancés par son département dans le cadre de la réforme du secteur de la Communication sont bien avancés.

«La plupart de ces chantiers sont bien avancés, notamment ceux visant à mettre en place un cadre juridique adéquat pour régir le secteur de la presse électronique, la mise à jour des statuts de TDA pour la commercialisation des produits offerts par Alcomsat-1, la publicité et le sondage», a déclaré M. Belhimer dans un entretien accordé au quotidien national *El Moudjahid*.

Il a expliqué que le premier chantier de ce plan d'action concerne «le consensus conceptuel pour une pratique sereine et apaisée du métier qui concilie liberté et responsabilité», soulignant que le professionnalisme des médias «a pour base de départ le civisme et toute une chaîne de valeurs éducatives», alors que «la haine, le racisme, le régionalisme, le sectarisme, la violence expressive et toute autre forme d'exclusion»

représentent «l'exacte exécutable antithèse de cette chaîne des valeurs éducatives» qui doivent être «combattus sans relâche».

Les neuf autres «chantiers» portent respectivement sur la garantie du droit à l'information dans un cadre pluraliste, le vide juridique dont souffre le secteur, l'accélération de la transition finale vers la communication numérique, l'activation de la communication institutionnelle, l'extension du réseau de l'information de proximité pour renforcer la démocratie participative, la promotion de la formation et de la qualification, l'amélioration de l'image de l'Algérie à l'étranger, la réglementation de l'activité du sondage d'opinions et, enfin l'aide aux hebdomadaires et publications spécialisées, confrontés à d'énormes problèmes de financement. S'exprimant sur la «réforme profonde» de la presse publique, le ministre a indiqué que dans «l'Algérie nouvelle, il n'existe pas de différence entre médias publics et médias privés» qu'il qualifie de «partenaires, dont la mission commune est le raffermissement de la liberté d'expres-

sion et la promotion du droit à l'information». Les médias publics audiovisuels et écrits sont appelés à être «réorganisés de manière profonde» pour les moderniser et les transformer en entreprises organisées en portails numériques offrant des produits variés.

Il a souligné que les chantiers de la réforme se déclinent en deux grandes «préoccupations», à savoir le «raffermissement de l'exercice démocratique» et l'encadrement juridique des activités de communication (codification de l'activité de presse électronique multimédias, la loi sur la publicité, le sondage d'opinion, les agences de communication, l'autorégulation de la presse écrite et le rapatriement juridique et technologique des chaînes de télévision privées).

Pour ce qui est de la presse privée, il a indiqué que «le rôle de l'Etat est de réguler l'activité des journaux, de veiller au respect de la réglementation en vigueur et des règles de la concurrence, ainsi qu'à l'équité dans l'accès à la publicité publique».

Djamila Sai

Le cahier des charges est dans sa «phase finale»

Mise en exploitation de la mine de fer de Ghar Djebilet, en mars 2021

«Le cahier des charges pour l'exploitation du gisement minier de Ghar Djebilet est dans sa phase finale», a fait savoir hier, le ministre des Mines, Mohamed Arkab, lors de son intervention sur les ondes de la radio nationale, lors duquel il a exprimé son intention d'ouvrir le secteur de l'industrie minière au privé afin d'intensifier les efforts de production, de la recherche de nouveaux sites et éléments rentables comme souhaité par le Président Tebboune.



M. Arkab a affirmé que «tous les aspects techniques ont été étudiés et examinés, dans la phase finale du cahier des charges». (Photo : DR)

Il a révélé, à l'occasion, la mise en exploitation, dès le mois de mars 2021, de la mine de fer de Ghar Djebilet, située à proximité de Tindouf (Sud-Ouest), sur une superficie d'environ 130 km², et qui dispose de 3 milliards de tonnes de réserves. «Il est prévu de commencer, dans un premier temps, par l'exploitation de 1,6 milliard de tonnes du gisement de fer», a-t-il déclaré, assurant que «des explorations minières seront menées conformément aux règles et les normes en vigueur afin de protéger l'environnement de l'écosystème».

Il est revenu lors de son intervention sur l'intérêt que porte son département au développement des ressources minérales dont regorge le sous-sol algérien (fer, zinc, cuivre, silicium, lithium...), mettant l'accent sur l'intensification de la production nationale, répertorié de nouveaux gisements et les éléments plus rentables et renforcer l'investissement dans les ressources humaines et la main-d'œuvre

qualifiée et spécialisée dans le domaine. S'agissant de l'exploitation des mégas gisements de Ghar Djebilet et d'Oued Amizour (dans la wilaya d Béjaïa), M. Arkab a affirmé que «tous les aspects techniques ont été étudiés et examinés, dans la phase finale du cahier des charges et nous allons travailler en vue d'exploiter et de développer le gisement de Ghar Djebilet qui exige de techniques hautement avancées pour l'extraction des phosphores». «La mise en exploitation de ce gisement est prévue au mois d'avril, au plus tard», a-t-il déclaré. L'Etat mise désormais sur l'investissement minier afin de diversifier ses ressources financières afin de s'affranchir de sa logique rentière.

Un rebond d'intérêt s'est manifesté dès le début de l'année 2020 pour le développement des ressources dont regorge le sous-sol algérien. Plusieurs projets devront être relancés prochainement après une longue attente

due à la contrainte liée à la déphosphoration du minerai. C'est le cas de l'exploitation de la mine de zinc d'Oued Amizour, située dans la wilaya de Béjaïa qui sera enfin entamée après plusieurs années de retard. Le ministre Arkab a qualifié l'opération d'exploration prochaine de ce méga gisement de «très important car il est riche en plomb-zinc dont les réserves montent à 32 millions de tonnes, représentant la moitié des réserves du pays en la matière», affirmant, à ce propos, que «le plan de l'exploitation de la mine de Zinc d'Oued Amizour mise en place depuis 2012 en collaboration avec un partenaire étranger fiable est toujours en cours». «Nous entamons actuellement la phase finale de l'opération et la mise en place de toutes les techniques avancées qui rendraient son exploitation plus rentable», a-t-il ajouté, affirmant que «des rencontres entre Algériens et étrangers se poursuivent dans l'objectif de parvenir à un partena-

riat fiable avant le lancement de l'exploitation de cette mine». Par ailleurs, le ministre a rassuré quant à l'impact des produits utilisés dans les opérations de recherches et d'explorations de ces grands gisements sur l'environnement et les habitants de ces deux zones. Il a affirmé que toutes les techniques utilisées répondent aux normes en vigueur et ne présentent aucun risque pour l'environnement et l'homme. Revenant sur l'importance du développement de l'exploitation de lithium, M. Arkab a déclaré que «l'Algérie sera dans le futur parmi les premiers exportateurs de lithium au monde», rappelant la volonté de l'Etat d'entamer l'exploitation «optimale et transparente» de cette ressource très rare utilisée particulièrement dans la fabrication de batterie électrique. Après avoir identifié ou répertorié les sites riches en cette matière, l'Etat compte intensifier la production afin de devenir le premier fournisseur des industriels dans le monde. La présence de lithium a été localisée, selon M. Arkab, dans les régions de «Naâma, El Bayad, Labiodh Sid Cheikh, Béchar et dans le Grand Sud algérien». Le ministère des Mines compte également exploiter le silicium utilisé dans la fabrication des photovoltaïques. L'Algérie semble très déterminée dans sa démarche de développement de l'industrie minière pour renforcer son matelas de devises et se libérer de la politique rentière. Cependant, «sans l'expertise et le partenaire étranger, il serait difficile de se projeter dans ces projets dont le coût d'investissement est très élevé, mais très porteur en parallèle».

Samira Takharboucht

PROJET DE CONVENTION

CNMA-CNIF-AGM Holding

Un partenariat pour accompagner les acteurs de filières agricoles

Un Projet de convention de partenariat de type triangulaire réunissant la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), les conseils nationaux interprofessionnels de la filière céréales et pommes de terre (CNIF). Ainsi que le Groupe mécanique AGM Holding SPA sera mis en place prochainement en vue de participer au développement du secteur agricole, a Indiqué samedi un communiqué de la CNMA. «La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), les Conseils nationaux interprofessionnels de la filière céréales et pommes de terre (CNIF) ainsi que le Groupe mécanique AGM HOLDING SPA, se sont réunis mercredi 23 décembre 2020 au siège de la CNMA, en vue de la mise en place d'un cadre partenarial type triangulaire et de débattre des possibilités futures de coopération», a précisé la même source. «Ce partenariat sera régi par une convention-cadre entre les différents parties et acteurs économiques notamment dans les domaines liés à la mécanisation et l'adaptation de matériels agricoles (tracteurs, moissonneuses-batteuses, matériels de travail du sol et de transport...) en vue d'une meilleure sécurisation et efficacité où chaque partie trouvera un intérêt qui œuvrera directement dans l'intérêt national», a ajouté le communiqué.

La CNMA ambitionne de contribuer à travers ce partenariat et la mise en relation des opérateurs des différents secteurs d'activité, à participer à la sécurisation des revenus des producteurs, à la réduction de la facture d'importation pour atteindre ensemble un objectif commun, celui de la sécurité alimentaire. Ces trois opérateurs économiques du secteur agricole ont débattu lors de cette rencontre d'un projet de convention de partenariat en vue de participer concrètement au développement du secteur par l'accompagnement dans la gestion et la prévention des risques et aussi dans la formation et le service après-vente, a fait savoir le communiqué. Ce nouveau mode opératoire CNMA/CNIF pommes de terre/céréales et Groupe mécanique AGM HOLDING SPA sera bénéfique à l'ensemble des intervenants, notamment pour les producteurs, transformateurs et stockeurs, ainsi que les adhérents du Groupe mécanique AGM HOLDING, qui bénéficieront auprès du réseau de la CNMA, constitué de 67 Caisses régionales (CRMA) de couvertures d'assurances adaptées sécurisant leurs revenus à travers la prise en charge des risques liés à leurs activités et les responsabilités concurrentes et autres couvertures relatives au patrimoine.

La CNMA vise à travers ce partenariat à participer à l'organisation de la filière pomme de terre, céréales et à assurer son rôle économique dans la gestion des risques et l'accompagnement techniques des agriculteurs dans leurs activités, en encourageant les producteurs et les transformateurs à améliorer leurs productions, à maîtriser les techniques agricoles modernes et de stockage.

En outre, la CNMA met à la disposition des intervenants de la filière l'expérience des experts agricoles par des visites et des conseils périodiques pris en charge par les différentes caisses régionales dans le cadre de ses missions en tant qu'asseur conseil de proximité et d'accompagnateur du monde agricole.

Agence

Energies renouvelables

Le Cerefe affiche un bilan «très honorable»

Créé au mois de novembre 2019, le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (Cerefe) a dressé son bilan après une année de sa création le qualifiant de «très honorable», selon un communiqué de cette instance publié avant-hier.

Grace au soutien des services du Premier ministre, poursuit la même source, le Cerefe a pu finaliser toutes les procédures administratives et organiques, inhérentes à son statut d'établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Parmi les réalisations du Cerefe, on cite entres autre, l'installation et la tenue de la première réunion de son Conseil consultatif, «constitué d'éminents experts de renommée internationale».

Le Commissariat a participé à plusieurs conférences nationales et internationales, à l'instar de la COP25 sur les changements climatiques, les réunions Gouvernement-Walis, la Conférence sur la relance économique, précise le document. En outre, le Cerefe a animé des conférences-débats sur le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans notre pays. Le Conseil d'administration du Cerefe a déjà pu tenir deux ré-

unions, malgré le contexte sanitaire actuel, ce qui a permis de mettre en place les structures de base nécessaires au bon fonctionnement du Cerefe.

En plus, de lui permettre d'entrer de plain pied dans le vif du sujet quant à ses missions centrales, détaille le communiqué.

Le Cerefe s'est attelé, en sus, à établir en premier un état des lieux exhaustif quant à la situation dans le pays en la matière, sachant que les deux secteurs d'intérêt, soit les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ont souvent évolué de manières désordonnées et n'ont à aucun moment fait l'objet d'évaluations crédibles, a-t-on ajouté.

Des groupes de travail sectoriels et intersectoriels ont pu être constitués, après avoir reçu les éléments d'information requis en réponse aux questionnaires qui ont été adressés aux divers secteurs concernés, et certains groupes ont pu tenir leurs premières réunions, avant l'entrée en vigueur des astreintes liées au Covid-19 au niveau national, abonde le communiqué.

En parallèle, une large réflexion a été entamée au niveau du Commissariat, afin de «passer en revue et analyser les expériences les plus si-

gnificatives mises en avant à travers le monde», en vue d'en tirer les enseignements pouvant aider localement à l'ébauche d'une stratégie intégrée de transition énergétique appropriée pour le pays et ses spécificités, souligne le Cerefe. D'autre part, le Commissaire du Cerefe, M. Nouredine Yassaa, étant membre élu du Bureau du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), un organisme des Nations unies chargé d'évaluer la science liée aux changements climatiques), contribue à l'élaboration des sixièmes rapports d'évaluation du GIEC devant être publiés en 2021-2022, souligne le communiqué. A noter que le Cerefe a récemment publié son premier rapport annuel (édition 2020) intitulé «Transition Énergétique en Algérie : Leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables». Ce premier rapport est considéré par beaucoup d'observateurs initiés dans le domaine comme «une référence et une base de travail» susceptible d'aider à accélérer le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans notre pays, conclut le communiqué.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Tiaret/APW Chadli élu haut la main

L'ancien joueur, président de la JSM Tiaret, membre de l'APW sous la casquette du RND, le patron Chadli el Hadj Mohamed a été élu secrétaire général du Bureau de wilaya du RND, avec une majorité écrasante devant les trente-deux candidats (cinq jeunes – six candidates) et a raflé 88 voix sur les 165 bulletins, qui a vu la participation de plus de 200 délégués représentant les structures de l'Union à travers les wilayas, dont la présence d'un huissier de justice et l'émissaire de la Centrale, Safi Laarabi. Le nouveau bureau est composé de quinze membres des différentes communes.

Hamzaoui Benchohra

Conseil de la nation Un projet de loi encadrant l'investissement dans le secteur forestier

Bientôt un projet d'une nouvelle loi sur les forêts «en définissant les modalités» de leur exploitation à travers un cahier des charges. Répondant à une question orale lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, M. Hemdani a appelé «à l'ouverture de l'investissement» dans le domaine des forêts afin de créer de la richesse et donner l'occasion aux investisseurs de faire de la forêt un espace économique». Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a annoncé, jeudi à Alger, que son département va soumettre bientôt aux autorités compétentes un projet d'une nouvelle loi sur les forêts «en définissant les modalités» de leur exploitation à travers un cahier des charges. Répondant à une question orale lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, M. Hemdani a appelé «à l'ouverture de l'investissement dans le domaine des forêts afin de créer de la richesse et donner l'occasion aux investisseurs de faire de la forêt un espace économique». Il a précisé que la gestion de cet espace de loisir a été confié à une entreprise relevant de la wilaya. Le ministre a ajouté que les services de la wilaya d'Oran ont publié des avis d'investissement pour les quatre (04) forêts de loisirs que compte son territoire, indiquant que ces avis ont été infructueux et seront republiés. Concernant les derniers feux de forêts qui ont touché 10 wilayas du pays le mois de novembre dernier, M. Hemdani a communiqué le chiffre de 2.400 hectares (ha) qui ont été ravagés par les flammes, avec plus de 60 à 70% de cette superficie située dans la seule wilaya de Tipaza. ■

Mostaganem

Deux marins pêcheurs portés disparus à Sidi Lakhdar



Pour l'heure, les raisons de ce naufrage restent inconnues. Les conditions météorologiques étaient mauvaises. Deux marins étaient toujours portés disparus, vers 19h15 dans la soirée de vendredi. Les services de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem appuyés par l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Mostaganem

Un chalutier d'une longueur de 4,40 mètres, a coulé ce vendredi, tard dans soirée, au niveau de la baie de Sidi Lakhdar, située à l'Est, à une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de Mostaganem, où deux marins de l'équipage du navire âgés entre 25 et 30 ans, étaient à bord de l'embarcation.

relevant des gardes-côtes poursuivaient les recherches. Les opérations de recherche au niveau de la baie de Sidi Lakhdar, en milieu marin et terrestre et dans les zones et endroits où pourraient se

trouver les corps de deux marins pêcheurs portés disparus, suite au chavirement vendredi, tard dans la soirée de leur chalutier, apprend-on de sources concordantes.

N. Malik

Oran

Plantation de 2.000 arbres au Village olympique

Une opération de plantation de 2.000 arbres, offerts par la Conservation des forêts de la wilaya, a été organisée samedi au village olympique d'Oran, dans le cadre des préparatifs de la 19ème édition des Jeux méditerranéens que la capitale de l'Ouest du pays doit accueillir en 2022, et ce en collaboration avec plusieurs organismes de la wilaya. Le directeur général du Comité d'organisation des Jeux méditerranéens 2022, Salim Ilès, a indiqué, à l'APS, que cette opération de plantation d'arbres, qui est à sa première phase, a été lancée par

le comité d'organisation des JM (CIJM), en coordination avec les bureaux d'études chargés des projets, en complément du programme déjà tracé dans le cadre du marché du village olympique, qui cible toutes les infrastructures sportives devant accueillir les JM, notamment le village olympique. Le même responsable a ajouté que plusieurs organismes collaborent à cette opération, à savoir la Protection civile, la direction de la jeunesse et des sports (DJS), les services de la wilaya d'Oran, la Direction des équipes

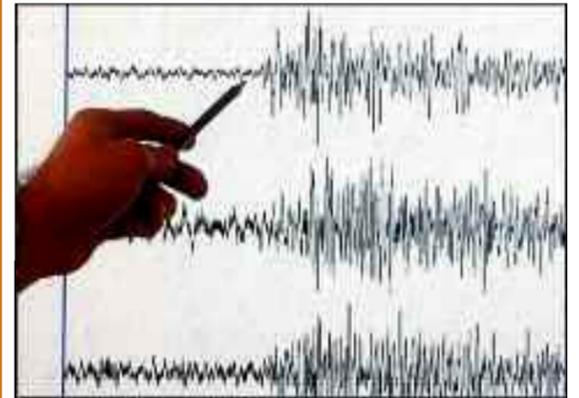
publics (DPE), les bureaux d'études, ainsi qu'un grand nombre de bénévoles. Dans le même cadre, Salim Ilès a indiqué que l'opération de plantation d'arbres se poursuivra dans les semaines à venir, à raison d'une opération chaque samedi, et ciblera les autres infrastructures sportives, notamment le stade olympique et les infrastructures complémentaires. Pour rappel, les Jeux méditerranéens d'Oran devaient avoir lieu en 2021, mais ont été reportés à 2022 à cause de la pandémie du Covid-19.

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.
MOB : 0782519683

Jijel : secousse d'une magnitude de 3,0 dans la wilaya



Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,0 sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi soir à 22h43 dans la wilaya de Jijel, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

(Photo > D. R.)

L'année 2020 à Guelma : la production de la tomate industrielle bonifiée



La campagne 2019-2020 de plantation de la tomate fraîche destinée à la transformation industrielle qui a coïncidé avec l'éruption de la pandémie de Covid-19, n'a pas essuyé de revers dans la wilaya de Guelma grâce aux efforts conjugués et à l'indiscutable détermination des agriculteurs qui ont bonifié la production comparativement aux années précédentes. (Photo > D. R.)

Anniversaire de la mort de Cherif Boubaghla : le héros qui a unifié les Algériens



Samedi marquera la commémoration du 166ème anniversaire de la mort du héros de la résistance algérienne à la colonisation française, Mohamed Lemdjad Ben Abdelmalek, dit Cherif Boubaghla, tombé au champ d'honneur le 26 décembre 1854 après avoir unifié les Algériens et dont le rapatriement des restes mortuaires de Paris à la veille de la fête de l'indépendance de 2020 a ravivé l'unité nationale. (Photo > D. R.)

Grippe saisonnière : poursuite des campagnes de vaccination dans les zones isolées



Les campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, décidées par le Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) au profit des habitants des zones enclavées, se poursuivent dans la 2ème Région militaire (RM), indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). (Photo > D. R.)

Liban/Hezbollah

«L'éventualité d'une grande guerre avec l'entité sioniste est écartée»



Sayed Hachem Safieddine, chef du Conseil exécutif du Hezbollah.

(Photo : D.R)

Le chef du Conseil exécutif du Hezbollah, sayed Hachem Safieddine a assuré que «l'éventualité d'une grande guerre avec l'entité sioniste est écartée parce que le moment ne lui est pas propice». «Par sens de la responsabilité, et non pas par peur», a-t-il nuancé lors d'une interview avec la radio libanaise al-Nour.

Selon lui, l'ennemi israélien cherche aujourd'hui des alternatives et d'autres moyens de confrontation pour faire face à la résistance. «Ce qui est l'indice de son échec», a-t-il jugé.

Evoquant la situation en vigueur sur la frontière entre le Liban et la Palestine occupée, il a rappelé «c'est l'équation en vigueur de la riposte et la contre-attaque qui tient l'ennemi israélien sur une seule jambe». Le terme avait été lancé par le secrétaire général du Hezbollah sayed Hassan Nasrallah lorsqu'il s'est engagé pour la première fois à venger l'assassinat par «Israël» des combattants du Hezbollah, invoquant des raisons de dissuasion. Cette équation «permet de le tenir en état de peur et d'attente, ce qui au moins nous épargne ses crimes odieux», a souligné M. Safieddine. Depuis le mois de juillet dernier, date à laquelle un résistant libanais est tombé en martyr dans un raid israélien en Syrie, c'est l'état d'alerte maximale du côté de l'armée israélienne à la frontière avec le Liban, dans l'attente de la riposte du Hezbollah. Commentant les menaces israéliennes, il les a attribuées à l'échec des tentatives d'acculer le Hezbollah au mur sur le plan libanais interne. «Si l'ennemi avait réussi à assiéger le Hezbollah sur le plan interne, au niveau politique, aurait-il eu besoin de toutes ces fanfaronnades?», s'est-il interrogé.

Sur la question de la démarcation de la frontière maritime avec l'entité sioniste, M. Safieddine a estimé que «certains ont donné à la question de la démarcation et de la négociation indirecte avec l'ennemi de

grandes dimensions, inspirées par le contexte actuel de la normalisation», avec «Israël». En allusion aux accords conclus depuis le mois de septembre par les Emirats arabes unis, le Bahreïn, le Soudan et le Maroc. «Le Liban est loin de tout cela. Tout ce qui a été dit dans ce contexte dans la cadre de la tentative de cibler le Hezbollah est loin de la réalité», a-t-il souligné.

Sur le dossier de la formation du gouvernement libanais qui tarde à venir, en raison de l'entêtement du Premier ministre désigné Saad Hariri à vouloir s'accaparer les nominations aux portefeuilles ministériels, il a affirmé que «le Hezbollah veut un gouvernement aujourd'hui avant demain, parce que le temps n'est pas dans l'intérêt des Libanais». Et de poursuivre : «Nous sommes toujours prêts à tout pour l'intérêt du pays et lorsque les parties concernées manifesteront leur besoin pour que le Hezbollah intervienne nous serons prêts à le faire. Le Hezbollah ne frappe pas sur la table ni ne fait pression sur personne. C'est sa politique bien connue». Sur la crise économique que traverse le pays du cèdre, il a expliqué : «Nous avons toujours considéré que la crise économique au Liban a été provoquée par les Libanais eux-mêmes, avec toutefois un coup de pouce de l'étranger. Si les Libanais ne s'étaient pas soumis aux pressions américaines, nous n'en serions pas arrivés là. Le système politique au Liban a consacré depuis les accords de Taëf la tutelle et les ingérences régionales sous la houlette américaine. L'Occident, lorsqu'il impose sa volonté, il prend ce qu'il veut des peuples sans rien

leur donner en échange». «Les particularités libanaises dans les affaires intérieures doivent être prises telles qu'elles sont. Si certains voudraient nous pousser, au moyen de différents slogans vers de mauvaises directions, nous agissons dans le cadre d'un programme qui sert les intérêts de la nation, tout en prenant en compte notre taille et notre réalité», a ajouté le chef du Conseil exécutif du Hezbollah.

Et d'ajouter : «le Liban ne tolère pas les coups d'État ni les règlements imposés par la force. Il ne peut consentir que le langage de l'entente et du partage. C'est sa réalité historique».

Selon lui, la guerre économique menée par des protagonistes étrangers est toujours en cours, mais «elle n'aura pas d'effet si les Libanais lui ferment la porte, son impact dépendant exclusivement d'un acquiescement interne». Il a poursuivi : «Nous faisons partie de la société libanaise. Notre option en faveur de la résistance consiste à défendre ce pays. Nous devons le sauvegarder pour qu'il ne soit pas infiltré par «Israël» et d'autres. Nous sommes prêts à tout pour sauver le pays. Nous avons dit que nous ne laisserons pas les Libanais souffrir de la faim. Nous tenons notre parole. Le plan sur lequel nous travaillons n'est pas né aujourd'hui et il est basé sur la coopération et la solidarité».

M. Safieddine considère que les Américains sont déçus parce qu'ils n'ont pu réaliser leurs objectifs au Liban. «Nous avons dit dès le début que leurs sanctions n'affecteront pas le Hezbollah et sa résistance », a-t-il réaffirmé.

Et de conclure : « Le choix de la résistance au sein de notre société est un choix pour la vie ici-bas et pour l'au-delà. Il est lié à notre existence, à notre culture, à nos valeurs et à notre avenir».

RI/Agence

Palestine

La normalisation avec l'entité sioniste, une violation des résolutions des sommets arabes

L'ambassadeur de l'Etat palestinien en Algérie, Amin Makboul, a affirmé, samedi, que la normalisation des relations entre certains pays arabes et l'entité sioniste constitue «une trahison» à la cause palestinienne et une violation aux résolutions des sommets arabes. En marge de sa participation à un hommage organisé par l'Association Mechaal Echahid à l'occasion de la célébration du 42e anniversaire de la disparition de Houari Boumediene, sous le thème «Boumediene et les mouvements de libération», M. Makboul a fait savoir que cette normalisation est un cadeau offert à l'occupation israélienne qui est en pleine extension des colonies», qualifiant cette démarche de «trahison qui ne profite à personne» et de «cadeau offert à l'ancienne administration américaine, présidée par Donald Trump et au Gouvernement corrompu de Benyamin Netanyahu». «La

normalisation ne peut être qu'une trahison à la Nation arabe et à l'Islam», a-t-il poursuivi. Répondant à une question sur le point de vue des palestiniens concernant la nouvelle administration américaine et à ce qu'elle peut apporter à leur cause afin de surmonter la situation qu'elle traverse, le même responsable a déclaré : «nous ne nous attendons pas à grands choses si ce n'est de simples changements. Je crois que le président Joe Biden sera occupé par les dossiers compliqués laissés par Donald Trump durant son mandat». S'agissant des moyens de résistance de lutte du peuple palestinien quant à cette normalisation, le même responsable a fait savoir que «cela passe par la résistance et la lutte, outre l'action diplomatique et politique au niveau des organismes onusiens et internationaux».

R.I



L'ambassadeur de l'Etat palestinien en Algérie, Amin Makboul. (Photo : D.R)

Niger

Début des opérations de vote pour l'élection présidentielle et les législatives

Quelque 7,4 millions d'électeurs nigériens ont commencé à voter dimanche pour l'élection présidentielle et les législatives. Au bureau de Dar-es-Salam, un quartier populaire de Niamey, les premiers électeurs ont commencé à voter vers 09h00 (08h00 GMT), soit avec environ une heure de retard sur l'horaire prévu. Quelque 7,4 millions d'électeurs sur 23 millions d'habitants de ce pays sont attendus pour cette présidentielle couplée à des législatives. Les bureaux doivent fermer à 19h00, mais ont comme consigne de prolonger leur ouverture pour assurer 11 heures

de vote en cas de retard. Trente candidats retenus par la Cour constitutionnelle sont en lice pour la course présidentielle, dont le ministre de l'Intérieur Mohamed Bazoum (60 ans), candidat du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS, au pouvoir), désigné par le président sortant Mahamadou Issoufou qui ne brigue pas un troisième mandat. Bazoum, ancien ministre des Affaires étrangères, est le grand favori du scrutin présidentiel, selon les médias. Le chef de l'opposition, Hama Amadou (70 ans), est le grand absent de cet événement électoral.

R.I/Agence

contribution

Stabilité méditerranéenne et africaine

La nécessaire cohésion nationale et la construction d'un front intérieur en faveur des réformes



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

L'Algérie est une des pièces maîtresses de la stabilité de la région, méditerranéenne et africaine selon les déclarations de responsables des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union européenne et récemment du président Emmanuel Macron dans son interview en date du 20 novembre 2020 au magazine *Jeune Afrique* ou à travers les actions de l'ANP, les différents services de sécurité et ses actions diplomatiques, joue un rôle déterminant face au terrorisme transnational, du narcotraffic et de la criminalité organisée. D'où l'importance d'une coordination internationale pour à la fois favoriser le développement et juguler ce fléau qui a des incidences sur toute l'Afrique et l'Europe à travers les flux migratoires.

1- Selon différents experts, trois facteurs permettent de comprendre les liens entre trafic et terrorisme : premièrement, l'existence de mouvements communautaires, ethniques et religieux, qui permettent une collaboration entre terroristes et criminels, sur la base de valeurs partagées et de confiance mutuelle. Deuxièmement, la survenance d'un conflit armé. Troisièmement, les contraintes qui jouent lors d'échanges transnationaux complexes de marchandises illégales ; des échanges qui impliquent souvent d'autres parties intermédiaires et de certains segments de l'administration corruptibles. Les récentes investigations dans le cadre de la lutte antiterroriste menées par les services de renseignements révèlent de nouvelles données au niveau de la région sahélienne inséparable des conflits au Moyen-Orient et dans certaines contrées d'Afrique (intervention du professeur Abderrahmane Mebtoul au colloque international «Sécurisation et économie des frontières au Maghreb et au Sahel : enjeux et perspectives», ministère de la Défense nationale, Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective 27 mars 2018). La Libye n'est plus la seule menace potentielle, le Mali qui gagne du temps pour appliquer les accords d'Alger. Au Sahel, les groupes armés ont proliféré, accru leur capacité de nuisance, se sont diversifiés en terroristes, insurgés, cri-

Les impacts de l'épidémie du coronavirus, le réchauffement climatique et les enjeux aux frontières de l'Algérie préfigurent d'importantes reconfigurations géopolitique et géoéconomique mondiales et régionales. C'est que cette région connaît d'importants trafics qui alimentent le terrorisme risquant de déstabiliser toute la région.

minels et milices, selon des variables complexes. Désormais, une coopération et une convergence rassemblent ces groupes. L'exemple le plus évident de ce type de coopération-convergence, c'est le narco-terrorisme, dont le commerce de la drogue illégale sape les efforts pour poursuivre les réformes politiques et le développement nécessaires pour endiguer la radicalisation et la montée des groupes terroristes. Pour lutter contre le terrorisme et trafiquants en tous genres, il s'agit de mettre l'accent avant tout sur l'échange de renseignements qui doit se faire de manière instantanée, pratiquement en temps réel et harmoniser des politiques de lutte contre le terrorisme car sans sécurité point de développement.

Le Sahel est également une zone de transit pour les passeurs. 50 à 60% de ceux qui traversent la Libye vers l'Europe passent par la région. C'est pourquoi il y a lieu d'accorder une attention particulière aux tensions au niveau du Sahel où la ceinture sahélienne recouvre, entièrement ou en partie, les pays suivants : l'Algérie (à l'extrême sud) ; le Sénégal ; la Mauritanie (au sud) ; le Mali ; le Burkina Faso (au nord) ; le Niger ; le Nigeria (à l'extrême nord) ; le Tchad (au centre). Le Sahel est un espace sous-administré et souffrant d'une mauvaise gouvernance chronique et sa vulnérabilité est amplifiée par une forte croissance démographique. Le Sahel devrait doubler sa population d'ici 25 ans, et compte plus de 100 millions d'habitants en 2020. Cette croissance affectera certainement la sécurité humaine et notamment alimentaire de la région dans son ensemble. A cela, se greffent d'importantes inégalités tant internes aux pays développés qu'entre le Nord et le Sud, l'intensification de la radicalisation qui est le fruit d'une conjonction de facteurs liés à l'individu, ses relations, sa communauté et son rapport à la société. Identifier un processus de radicalisation ne se fait pas sur la base d'un seul indice mais d'un faisceau d'indicateurs. Ces indicateurs n'ont, par ailleurs, pas tous la même valeur et seule la combinaison de plusieurs d'entre eux permet d'établir un constat. Mais il existe des enjeux économiques, le Sahel étant un espace recelant d'importantes ressources ministérielles d'où les ingérences étrangères manipulant différents acteurs afin de se positionner au sein de ce couloir stratégique et de prendre le contrôle des richesses sont nombreuses. L'arc sahélien est riche en ressources : après le sel et l'or, pétrole et gaz, fer, phosphate, cuivre, étain et uranium sont autant de richesses nourrissant les convoitises de puissances désirant s'en assurer le contrôle. Le commerce des stupéfiants, par exemple, a le potentiel de fournir aux groupes terro-

ristes, un bonus supplémentaire : les riches et les sympathisants parmi les agriculteurs appauvris, négligés et isolés, et qui non seulement peuvent cultiver pour le compte des trafiquants, mais aussi populariser et renforcer les mouvements anti-gouvernementaux.

2-Les différents trafics sont liés à l'importance de la sphère informelle, produit des dysfonctionnements des appareils de l'Etat, en fait de la gouvernance, du poids de la bureaucratie qui entretient des relations diffuses avec cette sphère et des distorsions des taux de change, représentant en Afrique sahélienne plus de 80% de l'emploi et plus de 50% du produit intérieur brut, (Etude sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul parue en décembre 2013 à l'Institut français des Relations Internationales-IFRI - (3* think tank mondial) sur le thème «Le Maghreb face à la sphère informelle et les enjeux géostratégiques au Maghreb» réactualisée dans la revue stratégie IMDEP/MDN 2019 - Conférence à l'Ecole supérieure de guerre devant les officiers supérieurs le 19 mars 2019, 10/12h et devant l'ensemble des attachés économiques des ambassades accrédités à Alger au siège de l'ambassade US de 18-20h «Face à la baisse de la rente des hydrocarbures quelles perspectives géostratégiques pour l'Algérie»). Le terrorisme international profite des dysfonctionnements de régulation des Etats et a au moins cinq caractéristiques en commun. Premièrement, largement sur des réseaux souvent établis dans de vastes zones géographiques où les personnes, les biens et l'argent circulent.

Deuxièmement, le contrôle par le commandement et la communication. Troisièmement, leur besoin de traiter de grandes quantités d'argent, de les blanchir et de les transférer à travers les pays et les continents.

Quatrièmement, criminels et terroristes ont tendance à se doter d'armées privées, d'où un besoin de formation, des camps et du matériel militaire.

Cinquièmement, terroristes et criminels de la zone sahélienne partagent les caractéristiques communes : pratique fréquente d'opérations clandestines cherchant la légitimité dans le soutien des populations avec l'usage de guérillas durables pour pouvoir contrôler un territoire et des populations ; sixièmement, ces guérillas créent des cellules spécialisées dans l'usage des médias et de l'Internet pour diffuser leur propagande et leurs revendications. Ainsi, nous avons différentes formes de criminalité transnationale organisée qui est une industrie en constante évolution, qui s'adapte aux marchés et crée de nouvelles formes de délinquance, s'agissant d'un commerce illicite qui transcende les frontières cul-

turelles, sociales, linguistiques et géographiques. La combinaison de ces divers éléments selon des schémas extrêmement complexes, induisent un climat d'insécurité croissant propice à la déstabilisation des Etats sahéliens, faute d'une bonne gouvernance.

3.-Je rappelle les différents éléments de trafics.

Premièrement, nous avons le trafic de marchandises. Pour l'Algérie, existent des trafics de différentes marchandises subventionnées comme le lait, la farine achetées en devises fortes, le trafic de carburant représenterait un manque à gagner de plusieurs centaines de millions de dollars pour le Trésor public, c'est énorme. Cela est lié globalement à la politique des subventions généralisées sans ciblage et à la distorsion des taux de change par rapport aux pays voisins.

Deuxièmement, nous avons le trafic d'armes. Le marché «noir» des armes et de leurs munitions, issu nécessairement du marché «blanc» puisque, rappelons-le, chaque arme est fabriquée dans une usine légale, est une thématique qui permet de comprendre les volontés de puissance des divers acteurs géopolitiques à travers le monde. Tandis que le trafic de drogues est réprimé internationalement, le trafic d'armes est réglé par les Etats qui en font leurs bénéfices. La vente d'armes s'effectue régulièrement entre plusieurs partenaires privés et publics.

Troisièmement, nous avons le trafic de drogue. La montée en puissance du trafic de drogue au niveau de la région sahélienne a des implications sur tout l'Afrique du Nord où nous pouvons identifier les acteurs avec des implications géostratégiques, où les narcotrafiquants créent de nouveaux marchés nationaux et régionaux pour acheminer leurs produits. Afin de sécuriser le transit de leurs marchandises, ces narcotrafiquants recourent à la protection que peuvent apporter, par leur parfaite connaissance du terrain, les groupes terroristes et les différentes dissidences, concourant ainsi à leur financement. Le trafic de drogue assure une marge de bénéfice très élevée : un gramme de coca, qui coûte 1 \$ à la production, est vendu de 200 à 300 dollars. Quatrièmement, nous avons la traite des êtres humains. C'est une activité criminelle internationale dans laquelle des hommes, des femmes et des enfants sont soumis à l'exploitation sexuelle ou à l'exploitation par le travail. Nous avons le trafic de migrants qui est une activité bien organisée dans laquelle des personnes sont déplacées dans le monde en utilisant des réseaux criminels, des groupes et des itinéraires.

A. M.
(A suivre)

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية، دائرة بجاية، بلدية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون القانونية
مكتب الحركة الجموعية
رقم: 177 م.ت.ش.ق.م.ج.ح.ج. 2020
نموذج إشهارى
تجديد الهيئة التنفيذية
طبقاً لأحكام القانون رقم: 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير سنة 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة: النادي الرياضي الهواوى الشباب الرياضي أثلينكو بجاية المعتمدة بتاريخ 2018/03/11 تحت رقم 22. المقفلة ب: ديوان مركب متعدد الرياضات لولاية بجاية. إسم ولقب الرئيس: لمين مولاوى.

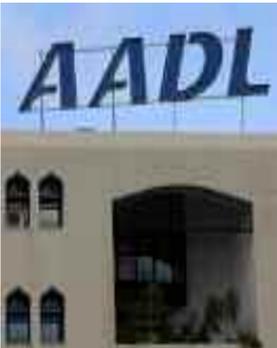
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة تازمالت
بلدية تازمالت
مكتب التنظيم
نموذج إشهارى
تجديد النادي الرياضي الهواوى
طبقاً لأحكام المرسوم التنفيذي رقم: 15-14 المؤرخ في 26 ربيع الثاني عام 1436 الموافق لـ 16 فبراير سنة 2015 المتعلق بالنادي الرياضي الهواوى. ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد النادي الرياضي الهواوى المسمى:
النادي الرياضي للهواة الشبيبة الرياضية تازمالت المعتمدة تحت رقم: 184 بتاريخ: 2007/10/15.
إسم ولقب الرئيس: مزيان رحيمة.
المقفلة ب: الملعب البلدي حسيني لحلو بلدية تازمالت.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة تازمالت
بلدية تازمالت
مكتب التنظيم
نموذج إشهارى
تجديد النادي الرياضي الهواوى
طبقاً لأحكام المرسوم التنفيذي رقم: 15-14 المؤرخ في 26 ربيع الثاني عام 1436 الموافق لـ 16 فبراير سنة 2015 المتعلق بالنادي الرياضي الهواوى. ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد النادي الرياضي الهواوى المسمى:
النادي الرياضي الهواوى "التايكواندو" لبلدية تازمالت المعتمدة تحت رقم: 2018/07/31 بتاريخ: 2018/07/31.
إسم ولقب الرئيس: عقيل خالد.
المقفلة ب: قرية ادرقان بلدية تازمالت.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة تازمالت
بلدية تازمالت
مكتب التنظيم
نموذج إشهارى
إنشاء النادي الرياضي الهواوى
طبقاً لأحكام المرسوم التنفيذي رقم: 15-14 المؤرخ في 26 ربيع الثاني عام 1436 الموافق لـ 16 فبراير سنة 2015 المتعلق بالنادي الرياضي الهواوى. ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم إنشاء النادي الرياضي الهواوى المسمى:
النادي الرياضي "جمعية شباب رياضي أذربان تازمالت"
إسم ولقب الرئيس: مرابطون مجيد.
المقفلة ب: أذربان تازمالت.

INFO EXPRESS

Alger
AADL : Reprise des rendez-vous de réception des souscripteurs



Les rendez-vous de réception des souscripteurs AADL pour le suivi de leurs dossiers ont repris, après un arrêt dû à la contamination de fonctionnaires à la Covid-19, a indiqué jeudi dernier l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement sur son compte Facebook. L'AADL invite les intéressés à télécharger l'application sur leurs téléphones portables via le lien: «<http://mo.aadl.com.dz/RDVAADL>» et à suivre les étapes de l'opération relative aux rendez-vous. Par ailleurs, l'AADL appelle les souscripteurs à la vigilance et au respect des gestes barrières afin de réduire la propagation de la Covid-19.

Relizane (Mazouna)

L'Association de l'action humanitaire «Ahl El Khier» au chevet des malades hémodialysés

Le bureau communal de Mazouna de l'Association algérienne de bienfaisance et des actions humanitaires, a, dans le cadre de son plan d'action, organisé au cours de la matinée de ce vendredi, une visite aux malades du service d'hémodialyse au niveau de l'Établissement hospitalier public de proximité de ladite ville, auprès desquels, les membres bénévoles de l'association, ont distribué aux patients alités et leurs accompagnateurs de l'eau minérale et des boissons fruitées.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que les représentants de cette association de l'action humanitaire a également effectué la distribution de couffins d'alimentation aux familles nécessiteuses aux faibles revenus recensés. Une association qui a déjà initié plusieurs actions d'aide humanitaire et de solidarité en fonction des moyens financiers que des donateurs leur attribuent, afin de répondre pleinement à leurs nobles missions durant toute l'année. A noté qu'aux ménages à revenu modeste qui vivaient à la limite ou même en dessous du seuil de pauvreté avant l'épidémie, et qui sont pour une bonne partie d'entre eux re-



L'association caritative «Ahl El Khier» a initié plusieurs campagnes caritatives en faveur des familles démunies. (Photo : D.R)

centés et portés sur les fichiers des APC et des associations caritatives pour bénéficier des dispositifs traditionnels de solidarité, sont venues s'ajouter de nouvelles catégories impactées par les retombées sociales de la catastrophe sanitaire. Cette situation, force est de le constater, a donné lieu à un formidable élan humanitaire à la mesure des urgences sociales induites par la pandémie.

N.Malik

Les sans-abris à Oran

Caravane de solidarité médicale envers les populations des zones d'ombre

Une caravane de solidarité médicale au profit des populations des zones d'ombre de la wilaya d'Ilizi est organisée à l'initiative du Croissant-Rouge algérien (CRA), ont indiqué samedi les organisateurs. Cette caravane qui sillonne les régions enclavées et zones d'ombre, à l'instar d'Ihrir, Fadhounne et Afdil assure, à travers une clinique médicalisée mobile encadrée par un corps médical spécialisé et d'agents paramédicaux, des consultations médicales spécialisées en ophtalmologie, chirurgie dentaire au profit des enfants, personnes âgées et malades chroniques, a indiqué le membre du CRA, Belkhir Me-

fissal. Retenue à la faveur du programme de missions humanitaires du Croissant-Rouge algérien, cette opération porte également sur la distribution des aides humanitaires, dont des colis de denrées alimentaires, des articles de literie en cette période d'hiver, en sus de l'animation des activités de sensibilisation sur les mesures à prendre pour la prévention contre la propagation de la Covid-19. La caravane s'assigne, entre autres objectifs la consolidation du soutien et de la prise en charge médicale et psychologique des populations des zones reculées.

R.R/Agence

Mostaganem

Essais techniques sur la 1^{re} ligne du tramway de la ville

Mustapha Kada Belfar a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le premier essai technique sur cette ligne reliant la cité «5 juillet», où se trouve le poste de maintenance à la gare ferroviaire au centre-ville de Mostaganem sur une longueur de 2,2 kilomètres a été effectué vendredi soir. Cet essai sur la rame réceptionnée mercredi dernier a été consacré à lever toutes les incohérences en attendant l'autofonctionnement en utilisant l'énergie électrique prévu ce samedi jusqu'à lundi prochain. La réception de cette ligne, prévue le mois de janvier prochain sera suivie de la livraison de la première tranche de la deuxième ligne qui relie le centre-ville à la localité de Salamandre sur une distance de 7 km, en parallèle avec la réception des équipements et du matériel qui a mis du retard en raison des répercussions de la pandémie du Coronavirus sur les transports maritime et aérien, a-t-on fait savoir. Selon le même responsable, le personnel recruté sera formé en prévision de la réception définitive du pro-

Les essais techniques sur la première ligne du tramway de la ville de Mostaganem ont été lancés, a-t-on appris samedi du directeur de wilaya des transports.

jet et du démarrage de l'exploitation commerciale des deux lignes, qui aura lieu au cours du premier semestre de l'année prochaine. L'exploitation commerciale du tramway de Mostaganem fournira 500 nouveaux emplois dont 70 postes d'ingénieurs spécialisés dans le domaine des systèmes électroniques et d'informatique, a-t-on appris des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Aissa Boulahia a donné des instructions pour accorder la priorité aux jeunes de la région lors de l'opération de recrutement prévue dans les prochains mois. Si les postulants au niveau de l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi ANEM ne remplissent pas les conditions, les jeunes d'autres wilayas pourraient y postuler. La Société d'exploitation du tramway «Setram»

se chargera de la formation et du recrutement dans les domaines de l'électronique, de la mécanique, de l'informatique, de la gestion, de la maintenance et de la sécurité une fois disponibles les enveloppes financières approuvées dans la Loi de finances 2021, selon un communiqué des services de la wilaya. Le projet du tramway de Mostaganem d'un coût global de 26,5 milliards DA a connu un arrêt des travaux durant sept mois suite au retrait de la société espagnole chargée de sa réalisation (2013-2017) à cause de difficultés financières et non respect des délais qui ont conduit à la résiliation du contrat. Les travaux de ce projet, qui s'étend sur 14 km (deux lignes) sur un tracé comprenant trois tunnels et un pont, confiés au groupe public national «Cosider» avec ses filiales «Cosider travaux publics» et «Cosider ouvrages d'art», ont repris au mois de décembre 2017 et enregistrent un taux d'avancement de 80 pour cent à fin décembre 2020, a-t-on relevé de même source.

R.R

Tissemsilt

Plus de 2.400 hectares consacrés à la culture des légumes secs

Une superficie de 2.463 hectares est consacrée à la culture des légumineuses au titre de la campagne labours-semailles lancée en novembre dernier, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La superficie consacrée à la production des légumineuses a connu une baisse de plus de 500 hectares par rapport à la saison agricole écoulée, a indiqué à l'APS le chef de service organisation de la production animale et végétale, Mâamar Medjahed, expliquant que cela est dû au nombre réduit des agriculteurs ayant adhéré à cette filière, certains préférant réserver les terres de leurs exploitations à la culture des céréales. Durant la saison agricole actuelle, 370 ha ont été réservés aux pois chiches, 978 ha aux lentilles, 1.084 ha aux fèves et 31 ha aux petits pois, a fait savoir la même source, relevant que la culture des légumes secs entre dans le cadre du programme d'exploitation des terres

en jachère élaboré par la DSA qui comprend également la concrétisation d'expériences de plantation d'arbres fruitiers et de légumes et d'extension des terres irriguées à partir de barrages et de retenues collinaires. Dans le but de développer la filière de la culture des légumineuses durant la saison agricole en cours, la DSA a procédé, depuis le début de la saison, en coordination avec la chambre d'agriculture, l'association de wilaya des producteurs de semences et les agences bancaires, à la concrétisation d'un programme de vulgarisation comprenant des visites de proximité de sensibilisation pour mettre exergue les mécanismes de soutien mis en place par l'Etat en vue de promouvoir la filière, notamment celui devant permettre l'acquisition des semences dont le coût a atteint 6.000 DA le quintal pour les lentilles et 7.000 DA/quintal pour les pois chiches, selon la même source.

R.R/Agence

Histoire

Le lion du Djurdjura s'en va

Un homme, un révolutionnaire et un maquisard hors pair. Si Mohammed Igoulalene s'est sacrifié comme ses frères de combat à travers tout le territoire national pour défendre la terre de nos ancêtres du colonisateur français qui est venu piller et semer la terreur et la mort chez les populations.

Natif du village Aït Ouguareth, commune de Timizart, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le 13/07/1936, il sera confronté dès son enfance aux atrocités des soldats français qui terrorisaient les villageois et mettaient le feu partout, grandissant dans ces hameaux de résistance de la Kabylie dans une atmosphère de guerre.

L'enfant devient adulte et l'esprit patriotique et nationaliste s'empara de son âme et devient son leitmotiv et sa raison d'être dans cette terre piétinée par les bottes des soldats français, et l'idée s'est ancrée dans sa tête que cet ennemi devra payer pour tout ces actes commis.

Par ce cheminement de faits, l'homme Rebelle et révolté est prêt à aller au maquis. Le 1^{er} Novembre fut une date glorieuse pour le déclenchement de notre Révolution qui donnera par la suite la réponse à Si Mohammed Igoulalene que la seule voie pour reconquérir l'indépendance est la Lutte armée. A la fleur de l'âge, à peine 20 ans, en 1956, il rejoint les rangs de l'Armée libération nationale (ALN), à peine intégré, il attire l'attention par sa bravoure, son courage et son dévouement total à la juste cause, et lui voue reconnaissance, respect par ses frères de combat et son commandement qui voyaient en lui un vrai leader et un meneur d'hommes pour toutes ses qualités morales et physiques, ce qui emmena ces supérieurs à lui confier des missions malgré son jeune âge.

Animé d'une volonté divine, il ne reculait devant rien, de par sa carrure très robuste et vivace, il était dans tout les combats de la région (forêt d'Akfadou, Azazga, Azefoun, Iflissen, Tizirt, Bounaamane...), accrochages, embuscades, déminage, fabrication et pose de bombes artisanales. C'était un homme très courageux, surtout dans cette dernière mission et était prêt toujours à faire le premier pas pour protéger ses frères de combat des mines, étant chef de groupe.

Un Homme au grand courage, un maquisard de haut rang que l'Algérie a enfanté, nourri d'une surcharge de nationalisme et de sacrifice inimaginable, ce qui a conduit ses supérieurs à lui confier en mars 1957 une mission dangereuse et complexe, vu l'impact et les répercussions qu'elle aura sur le moral des deux côtés. La cible des

officiers qui allaient atterrir à l'aérodrome de Fréha (actuellement Gendarmerie de Fréha), son objectif, faire exploser l'hélicoptère qui allait atterrir et tuer le maximum d'officiers et de soldats, un coup d'éclat. Si Mohamed qui est chargé de cette mission a réussi son objectif, un coup fatal à l'armée française en tuant et blessant plusieurs militaires, ce qui donna des galons et une confiance en soi en plus qui va galvaniser les troupes et desserrer l'étau dans la wilaya III historique en continuant la lutte sacrée contre les envahisseurs.

Depuis cet acte qui a retentit dans toute la région de la Kabylie vu son ampleur, Si Mohamed devient un homme recherché et l'homme à abattre, et lors d'un accrochage, le baroudeur de ces hameaux et les montagnes de Djurdjura fut touché et blessé à l'abdomen et à sa jambe, arrêté, il est emmené à l'hôpital pour se soigner et ensuite subir l'interrogatoire avec les affres de la torture pour en tirer le plus d'informations et leur donner les noms et les plans qu'il a avalé (fin 1961), mais le destin en a voulu autrement. Quelques mois après, l'Algérie retrouva son indépendance et devient une terre libre grâce aux sacrifices de ses hommes et femmes qui ont donné ce qui est le plus cher pour eux, leurs âmes et leur sang.

Si Mohamed Igoulalene était parmi ces valeureux soldats et ces combattants nationalistes qui ne voulaient pas abdiquer ou s'agenouiller en répondant au devoir divin de défendre sa terre et son Peuple. Ces lignes ne peuvent contenir toute l'histoire et l'aura de Si Mohamed qui voulait rester de son vivant anonyme et discret jusqu'au dernier jour.

Un homme aux grandes valeurs, un patriote, un révolutionnaire s'en va en ce 18 décembre 2020, laissant un peuple et une terre libre, fier de ses origines et de son identité à ses enfants biologiques et les enfants d'Algérie qui veilleront à la mémoire de Si Mohamed Igoulalene et les martyrs d'Algérie ne s'effacera jamais et que le pays sera prospère et rayonnant comme était le rêve et le souhait du martyr Si Mohammed.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»

Redouane Bouhara



Si Mohamed Igoulalene, un maquisard d'exception et un patriote. (Photo : D.R)



Publicité

مكتب الأستاذة ول فضيلة
محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء بجاية
 الكائن مكتب بحي 24 مسكن سوق الإثنين، بجاية
محضر ت يغ أمر حجز تنفيذي على منقولات عن طريق ا شر
 المادة 4/412 من ف ون الإجراءات المدنية و الإدارية
فضيلة محاضرة قضائية لدى محكمة خراطة مجلس قضاء بجاية الواقعة أدناه و الكائن مك ها بسوق الإثنين
 عودي نصيرة القائمة في حق العابد علاوة، العن ن/حي بن برنيس أحمد بوججار.
 412/612.613 من ق.أ.م.و.أ.
 تنفيذي على منقولات م ن الصادر بت يخ: 20/10/12 عن محكمة خراطة - مكتب الرئيس - قيد
 20/633.
 حجز تنفيذي على منقولات بلوحة إعلانات المحكمة المؤرخ في: 20/10/21.
 تنفيذي على منقولات بلوحة إعلانات البلدية المؤرخ في: 20/12/07.
 تنفيذي على منقولات المؤرخ في: 20/10/18 المرسلة عن طريق البريد تحت الإرسية رقم
 مكتوبا بت يخ: 20/12/03 غير مستلمة بعبارة "غير مط ب به".
 محكمة خراطة بت يخ: 20/12/23، رقم: 20/769 قيد رقم: 20/10، فهرس رقم:
 مض ن التبليغ الرسمي لأمر حجز تنفيذي على منقولات في جريدة ب ية وطنية، و
 بي الساكن ب/حي 08 ماي 1945 مالمبو بجاية عن طريق النشر بالجريدة ا ية
 الساكن ب: حي 08 ماي 1945 مالمبو بجاية عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية
 قيد رقم: 20/75، فهرس رقم: 20/633 الصادر عن محكمة خراطة "مكتب
 ضرب حجز تنفيذي على منقولات م ن: بن أعراب العربي في حدود لغ
 دينار جزائري) لفائدة مسعودي نصيرة القائمة في حق العابد علاوة بالإضافة
 و على نفقة ط به طبقا للقانون.
 لإعلان ا قة

République Algérienne Démocratique et Populaire
 Wilaya de Béjaïa
 Daïra de Timezrit
 Commune de Timezrit

Avis d'établissement d'un certificat de possession

En application du décret exécutif n° 91/254 du 27/7/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, M. Bouamara Fawzi, né le 22/11/1986 à Timezrit, demeurant au village Ighzer El Kebla, M. Bouamara El Manaa, né le 8/10/1977 à Timezrit, demeurant au village Ighzer El Kebla, commune de Timezrit, M. Bouamara Yazid, né le 22/1/1989 à Timezrit, demeurant au village Ighzer El Kebla, commune de Timezrit, M. Bouamara Nacim, né le 27/3/1983 à Timezrit, demeurant au village Ighzer El Kebla, commune de Timezrit, et M. Bouamara Nasrdine, né le 28/8/1979 à Timezrit, demeurant au village Ighzer El Kebla, ont déposé un dossier auprès du service de l'urbanisme de la commune de Timezrit pour établissement d'un certificat de possession par voie d'acquisition verbale sur un terrain contenant une construction désigné ci-dessous : terrain situé au lieu dit village Ighzer El Kebla, commune de Timezrit, d'une superficie de 676 m², limité par :
 - à l'est : propriété Bouamara Belkacem et Bouamara Jdoudi,
 - à l'ouest : propriété Mellali Messoud et Bouamara Rachid,
 - au nord : propriété Mellali Messoud et Benmamar Salah,
 - au sud : chemin communal et propriété Bouamara Jdoudi.
 Toute observation ou opposition relatives au présent avis devra être formulée auprès des services de l'urbanisme de l'ApC dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de cet avis.

Timezrit, le 20/12/2020

République Algérienne Démocratique et Populaire
 Wilaya de Béjaïa
 Daïra de Timezrit
 Commune de Timezrit

Avis d'établissement d'un certificat de possession

En application du décret exécutif n° 91/254 du 27/7/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, M. Chaouch Mohand, né le 24/10/1940 à Timezrit, demeurant à El Had, a déposé un dossier auprès du service de l'urbanisme de la commune de Timezrit pour établissement d'un certificat de possession par voie d'acquisition verbale sur un terrain contenant une construction en R+2 désigné ci-dessous : terrain situé au lieu dit village El Had, commune de Timezrit, d'une superficie de 97,92 m², limité par :
 - à l'est : passage commun,
 - à l'ouest : propriété Bengharbi Djemai,
 - au nord : passage commun et propriété Yaya Karim et Samir,
 - au sud : passage privé et propriété Chaouch Nabil.
 Toute observation ou opposition relatives au présent avis devra être formulée auprès des services de l'urbanisme de l'ApC dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de cet avis.

Timezrit, le 10/12/2020

Programme



11.05 Téléfoot
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.40 Grands reportages
14.50 Reportages découverte
15.00 24 heures aux urgences
18.15 Sept à huit
19.15 Journal
19.54 Météo
20.45 Merci
20.50 Petits plats en équilibre
21.05 Death Wish
23.15 Esprits criminels
23.20 Esprits criminels

09.55 Journal
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.25 Santé bonheur
14.05 Vivement dimanche prochain
17.00 Tout le monde a son mot à dire
18.00 19h le dimanche
18.20 N'oubliez pas les paroles
19.00 Météo
20.59 Les Étoiles du sport
21.10 Casino Royale
23.35 Casino Royale



10.15 Turbo
10.20 Turbo
11.20 Turbo
11.30 Sport 6
12.10 En famille
14.20 Recherche appartement ou maison
15.45 Maison à vendre
18.40 66 minutes : grand format
19.10 La reine des neiges
20.25 E=M6
21.05 Affaire conclue
23.10 Enquête exclusive



06.00 Les 24 Heures du Mans 2018
06.25 Shaun le mouton
06.40 Boule et Bill
06.55 Boule et Bill
07.20 Boule et Bill
07.35 La garde du Roi
08.10 Dimanche Ludo
08.50 Le Noël des Looney
09.10 Le Noël des Looney Tunes
09.50 Tom et Jerry Show
11.15 Les nouveaux nomades
12.10 Il faut sauver les rhinocéros noirs



14.05 Miss Fisher enquête
15.05 Miss Fisher enquête
16.10 Comme une envie de jardins...
16.20 Comme une envie de jardins...
17.20 8 chances de tout gagner
18.00 Le grand Slam
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie
21.00 Météo
21.05 Les enquêtes de Vera
22.35 Les enquêtes de Vera



11.00 Passe-moi les jumelles
16.00 Les Pays d'en Haut
19.00 Journal
19.59 Maghreb Orient-Express
21.05 On n'est pas couché



11.40 Blue Bloods
13.10 Blue Bloods
13.55 Blue Bloods
14.50 Blue Bloods
15.40 Blue Bloods
17.00 La petite histoire de France
20.00 MI-5 : infiltration
21.05 MacGyver



13.10 La grille
14.10 Championnat du monde 2018
16.05 Newcastle / Sheffield United
19.00 Formula One, le débrief
20.00 Groland le zapoï
22.10 Babylon Berlin



18.00 Le grand bain
20.20 L'instant cinéma
20.32 L'instant Ciné +
20.50 Un homme pressé
22.28 Vice



15.20 Double jeu
16.05 Double jeu
17.00 Profilage
19.00 Profilage
20.00 Coco
21.50 Cold Case : Affaires classées
23.45 Cold Case : Affaires classées



13.45 Météo des plages
16.20 Le destin de Monica
17.15 Mary Higgins Clark
17.25 Mary Higgins Clark
18.30 Mary Higgins Clark
19.15 Mary Higgins Clark : Ni vue ni connue
21.05 Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre



15.35 Titeuf
16.20 Titeuf
17.15 Une saison au zoo
17.45 Une saison au zoo
20.50 Terminator III
21.30 La gloire de mon père



14.57 Labyrinthe
16.29 Hollywood Live
16.43 Les enquêtes du Chronicle
19.14 L'intervention
20.50 22 Miles
21.05 Columbo



13.15 Vous êtes super !
14.40 Les vestiges de Pompéi
15.30 Des trains pas comme les autres



17.50 Hôtels mythiques
19.45 Arte journal
20.55 Rio Lobo
21.00 The Queen
22.45 John Wayne, l'Amérique à tout prix



14.30 Finale
17.30 6 Heures de Spa-Francorchamps
18.30 Megève - Megève (153,5 km)
19.45 Les rois de la pédale
20.30 Biescas - Sallent de Gallego.
21.00 Les rois de la pédale

Sélection



D8 - 21h05

Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre

Film pour la jeunesse

→ En 1948, Sébastien, un garçon débrouillard de 12 ans, vit heureux dans les Alpes françaises avec César, son grand-père. L'enfant aime faire l'école buissonnière avec sa chienne Belle, désormais mère de trois chiots adorables mais turbulents.

W9 - 21h05

MacGyver

Réalisé par Alec Smight

→ L'équipe doit aider un baron de la drogue à s'évader de prison pour qu'il l'aide à trouver l'endroit où se cache le cartel qu'il dirige.



Cine-Frisson - 21h05

Columbo

Saison 11 - Épisode 1: Meurtre au champagne

→ Freddy Brower gagne trente millions de dollars à la loterie. Comme il ne veut pas donner la moitié de cette somme à sa femme Nancy, dont il est en train de se séparer, son oncle Léon lui propose d'encaisser le chèque et de lui restituer la somme.

Royaume de Numidie

Une puissance méditerranéenne sur près de cinq siècles

Le royaume de Numidie a été, avec Rome et Carthage, l'une des principales « puissances politiques économiques et militaires du bassin méditerranéen pendant plus de cinq siècles », indique le chercheur Farid Ighilahriz qui a évoqué les spécificités des différentes périodes d'évolution du royaume et son apport à la civilisation du sud du bassin méditerranéen.

Dans un entretien à l'APS l'archéologue et préhistorien est revenu sur l'unification de la Numidie et les différentes guerres et alliances entre les trois puissances qui ont conduit l'aguellid Massinissa (238 - 148 av. J-C) sur le trône de ce royaume, symbole d'un « territoire unifié et de la civilisation du sud du bassin méditerranéen ». De l'époque de Massinissa, dont le règne a duré plus de cinquante ans, le

« Je voudrais que mes phrases soient écrites pour toujours », disait Hemingway. Il aspirait à écrire des livres vrais, qui resteraient en nous à tout jamais.

chercheur retiendra « la création et le développement de comptoirs commerciaux et d'un commerce international, la création d'un réseau routier, le développement de l'agriculture et la sédentarisation de la population ainsi que la création d'une monnaie » à une période où le troque était encore une pratique courante dans de nombreux pays. Farid Ighilahriz, ancien directeur du Centre national de recherche en archéologie (Cnra) évoquera également l'apport de Micipsa, fils de Massinissa qui avait « installé une organisation et un découpage adminis-

tratif des territoires » avant de revenir sur la résistance militaire de Jugurtha (160 - 104 av. J-C) qui a duré sept ans avant la trahison de Bocchus qui l'avait livré à l'armée romaine.

La résistance à la main mise romaine se poursuivra encore sous le règne de Juba I (85 - 46 av. J-C), après sa défaite et sa mort, un nouveau découpage du royaume de Numidie est imposé par l'empire romain. Le nouveau royaume de Maurétanie, qui s'étend de l'océan atlantique jusqu'à l'actuel ville de Sétif, sera confié au roi Juba II (52 av. J-C- 23 ap. J-C), fils de Juba I et descendant de la lignée de Massinissa, qui est né à Hippone (Annaba) et a été formé et éduqué à Rome avec une forte influence hellénistique.

Juba II prendra pour capitale Césarée, actuelle Cherchell, où il va créer une

grande ville avec son épouse Cléopâtre Séléné, fille de Cléopâtre et de Marc Antoine, qui avait également reçu la même éducation. Cette période sera marquée, selon Farid Ighilahriz, par un grand intérêt pour « les arts, le théâtre notamment, la littérature, et les sciences, qui découle de la formation de Juba II qui avait lui-même rédigé une dizaine d'ouvrages dans différents domaines dont la botanique et la géographie ». Ce roi est également connu pour avoir construit de nombreux théâtres, thermes, temples, jardins publics et le célèbre mausolée royal, un tumulus de pierre à l'architecture purement berbère. Considéré comme un lettré et un érudit par les écrivains de l'antiquité, Juba II se verra ériger une statue commémorative à Athènes.

R.C.

La scène culturelle en 2020

Assombrie par la perte de nombreux artistes

L'année 2020, particulièrement bouleversante pour la scène culturelle algérienne et mondiale, a été assombrie par la disparition de nombreux artistes, femmes et hommes de culture, ayant œuvré, dans différentes disciplines, à la promotion et à l'enrichissement de la culture algérienne.

Janvier

- 1 janvier, le photographe et directeur de photo, Nacer Medjkane, à l'âge de 63 ans.
- 5 janvier, la comédienne et costumière Loubna Belkacemi, décède à l'âge de 34 ans.
- 9 janvier, le chanteur du "chaabi", Hadj Hamida Benkessayah à l'âge de 62 ans.
- 16 janvier, l'écrivain, traducteur et enseignant universitaire Abderrahmane Meziane, à l'âge de 59 ans.
- 27 janvier, le poète, comédien et chanteur Amar Belkada, à l'âge de 63 ans.

Février

- 3 février, l'artiste Abdelouahab Boudraa à l'âge de 83 ans.
- 7 février, l'auteur, compositeur et interprète, Abdelkader Cherigui, à l'âge de 64 ans.
- 11 février, le poète du patrimoine populaire oranais Mekki Nouna à l'âge de 88 ans.
- 17 février, le poète et chercheur Ayache Yahiaoui à l'âge de 63 ans.

Mars

- 1 mars, le bédéiste et réalisateur de films d'animation, Mohamed Aram, à l'âge de 86 ans.
- 5 mars, le chanteur Abdelkader Mohamed Cherif, à l'âge de 56 ans.
- 5 mars, la poétesse Ouahiba Aboun Adjali, à l'âge de 66 ans.
- 15 mars, l'artiste peintre, calligraphe et photographe Ahmed Benallou, à l'âge de 55 ans.
- 23 mars, le cinéaste Azeddine Boukerdous, à l'âge de 76 ans.
- 27 mars, le formateur et promoteur du théâtre radiophonique, Djamel Benhabib, à l'âge de 82 ans.
- 27 mars, décès du scénographe et enseignant Noureddine Zidouni.

Avril

- 8 avril, le photographe, Firas Zaghed, à l'âge de 41 ans.
- 10 avril, le plasticien et homme de théâtre, Mohamed Benbaghdad, à l'âge de 79 ans.
- 18 avril, le moudjahed et chanteur Mohand Arezki Bouzid à l'âge de 84 ans.
- 20 avril, le Cheikh du malouf, Kaddour Darsouni, à l'âge de 93 ans.

Mai

- 3 mai, l'icône de la chanson algérienne d'expression kabyle Idir, à l'âge de 71 ans.
- 5 mai, le poète et parolier Mohamed Nouna, à l'âge de 50 ans.
- 5 mai, le plasticien Kamareddine Krim, à l'âge de 68 ans.
- 6 mai, le comédien et metteur en scène Abdelhamid Habati à l'âge de 75 ans.
- 8 mai, le poète, Merzak Ouabed, à l'âge de 60 ans.

Juin

- 7 juin, l'artiste et aquarelliste allemande Bettina Heinen-Ayech à l'âge de 83 ans.
- 11 juin, le plasticien Mahdjoub Benbella, à l'âge de 74 ans.

- 14 juin, le chanteur et "mouchid" Zineddine Bouabdallah à l'âge de 57 ans.

- 14 juin, l'artiste-photographe et auteur, Kays Djilali, à l'âge de 59 ans.

Juillet

- 1 juillet, l'artiste Tahar Refsi à l'âge de 68 ans.
- 2 juillet, le poète et parolier de la chanson algérienne contemporaine, Mohamed Angar à l'âge de 75 ans.
- 10 juillet, le chanteur Belkhir Mohand-Akli, à l'âge de 69 ans.
- 12 juillet, l'acteur Abdelkader Boudjadja à l'âge de 76 ans.
- 15 juillet, le musicien et chef d'orchestre châabi, Mohamed Ferkioui, à l'âge de 80 ans.
- 16 juillet, l'artiste plasticien Amar Allalouche à l'âge de 81 ans.
- 16 juillet, le musicien et chef d'orchestre andalou et chaâbi Hamza Youcef à l'âge de 62 ans.
- 17 juillet, le plasticien Ahmed Benyoucef Stambouli à l'âge de 64 ans.
- 17 juillet, le chanteur châabi Abderrahmane Yamouni à l'âge de 57 ans.
- 18 juillet, le poète Ahcène Kherrat, à l'âge de 67 ans.
- 21 juillet, la plasticienne, Leila Ferhat, à l'âge de 81 ans.
- 23 juillet, l'auteur, compositeur et ancien ministre de la Communication, Lamine Bechichi, à l'âge de 93 ans.
- 23 juillet, le chanteur châabi, Ali Oulmetidji, à l'âge de 85 ans.
- 23 juillet, le jeune plasticien Oussama Gasmi à l'âge de 29 ans.
- 29 juillet, décès du jeune rappeur, "Bigi", Abdelhadi Mousli de son vrai nom.
- 30 juillet, le chef d'orchestre et maître de la musique andalouse Smaïn Hini, à l'âge de 76 ans.
- 30 juillet, le comédien et metteur en scène franco-algérien, Djemel Barek, à l'âge de 57 ans.
- 31 juillet, l'écrivain, Daho Tabti, à l'âge de 69 ans.

Août

- 1^{er} août, le musicien compositeur Said Bouchelouche, à l'âge de 45 ans.
- 8 août, le jeune comédien de théâtre Moussa Lakrou, à l'âge de 33 ans.
- 8 août, le réalisateur Meziane Yaala, à l'âge de 74 ans.
- 9 août, la grande comédienne, Nouria Kazdarli, à l'âge de 99 ans.
- 10 août, le comédien et humoriste Bachir Benmohamed, surnommé « Ammi Bachir », à l'âge de 85 ans.
- 16 août, le comédien, metteur en scène, et directeur du théâtre régional "Mohamed- Tahar-Fergani" de Constantine, Farid Boukrouma à l'âge de 60 ans.
- 25 août, décès de l'homme de théâtre et metteur en scène Rabah Fekayer et du chanteur Mahieddine Bousekaya à l'âge de 84 ans.
- 30 août, le musicologue Nasreddine Baghdadi, à l'âge de 75 ans.

Septembre

- 15 septembre, la dramaturge et auteure, Fatima Gallaire Bouegrâa, à l'âge de 76 ans.
- 17 septembre, décès du plasticien et scénographe Djamel Touat.
- 17 septembre, le sociologue et historien, Abdelmadjid Merdaci, à l'âge de 75 ans.
- 21 septembre, l'icône de la chanson malouf, Hamdi Ben-nani, à l'âge de 77 ans.

Octobre

- 2 octobre, l'historien Ali Khellassi, à l'âge de 73 ans.
- 10 octobre, l'animateur de la Radio nationale "Chaîne 3" Ahmed Nany Chellaoua, connu à l'antenne sous ses initiales "Can" à l'âge de 60 ans.
- 13 octobre, l'artiste peintre et céramiste, Mounia Halimi Fernane, à l'âge de 57 ans.
- 21 octobre, le chanteur populaire M'hamed Zighem, à l'âge de 70 ans.
- 27 octobre, l'architecte-décorateur, artiste plasticien et scénographe, Ramdane Kacer, à l'âge de 68 ans.
- 29 octobre, le marionnettiste et homme de théâtre Noureddine Douila, à l'âge de 62 ans.

Novembre

- 2 novembre, l'universitaire et sociologue Ali El Kenz à l'âge de 74 ans.
- 2 novembre, l'écrivain, Mohamed Boudia, à l'âge de 76 ans.
- 6 novembre, décès du musicien percussionniste, Said Al-louche.
- 6 novembre, l'homme de théâtre, musicien, peintre et sculpteur Tahar Khelfaoui, à l'âge de 68 ans.
- 12 novembre, le photographe Zineddine Zebbar, à l'âge de 63 ans.
- 13 novembre, le plasticien et musicien Mohamed Tahar Larba, à l'âge de 58 ans.
- 14 novembre, décès du cinéaste et directeur de la photo Mohamed Ouadah.
- 23 novembre, le musicien Tahar Zaoui, à l'âge de 67 ans.
- 26 novembre, le comédien Mahmoud Bouhmoum, à l'âge de 57 ans.
- 28 novembre, le musicien compositeur Hocine Bouifrou, à l'âge de 55 ans.
- 29 novembre, l'écrivain et auteur de Beaux-livres sur la ville d'Alger, Nadir Assari, à l'âge de 75 ans.

Décembre

- 1er décembre, le musicien, membre fondateur du groupe « Tagrawla », Khelifa Yousfi, à l'âge de 65 ans.
- 3 décembre, décès de la comédienne Anissa Kadiri.
- 3 décembre, le comédien Mohamed Djouhri, à l'âge de 74 ans.
- 10 décembre, le chanteur bedoui Brahim Dembrik, à l'âge de 61 ans.
- 11 décembre, l'intellectuel et président de l'association « El Djahidiya », Mohamed Tin, à l'âge de 74 ans.
- 24 décembre, le journaliste et écrivain Mouloud Achour à l'âge de 76 ans.

R.C.

Alors que l'année 2020 s'achève La pandémie de la Covid-19 met le sport algérien et mondial KO

→ Jeux méditerranéens d'Oran reportés à 2022, JO de Tokyo repoussés à 2021, Euro-2020 de football décalé, salles de sport fermées, compétitions gelées : le Covid-19 a fortement impacté la pratique sportive durant l'année 2020 en Algérie et partout dans le monde.

Au vu de la vitesse de transmission du Covid-19, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a aussitôt émis des recommandations afin de réduire tous les rassemblements susceptibles d'amplifier la propagation du virus, ce qui a poussé les pouvoirs publics en Algérie à annoncer la suspension des activités sportives, toutes disciplines confondues, le 16 mars. Face à cette situation, des événements sportifs majeurs ont été reportés, voire annulés. La 19^e édition des Jeux méditerranéens d'Oran, initialement prévue pour 2021, a été ainsi reportée à 2022, afin d'éviter tout chevauchement avec les Jeux olympiques de Tokyo-2020, repoussés aussi d'une année. D'autres manifestations prévues en Algérie ont été également décalées à 2021, à l'image de la Coupe d'Afrique de cyclisme sur route à Oran et du championnat d'Afrique de VTT, tandis que le Tour d'Algérie cycliste 2020, prévu le mois de mars dernier, a été carrément annulé. En basket-ball, l'équipe nationale a fait l'impasse sur les éliminatoires de l'AfroBasket-2021 dont le premier tournoi qualificatif a été organisé du 27 au 29 novembre à Kigali, arguant l'absence d'un plan de vol pour rejoindre le Rwanda suite à la fermeture de l'espace aérien. Idem pour les sélections algériennes des moins de 18 ans filles et garçons qui ont manqué l'AfroBasket-2020 de la catégorie en Egypte pour la même raison.



■ Le cinq algérien a dû faire l'impasse sur les éliminatoires de l'AfroBasket-2021. (Photo : D.R.)

9 juillet... déconfinement pour les athlètes d'élite

Ce n'est qu'à partir du 9 juillet que la situation s'est améliorée quelque peu en Algérie et les athlètes «qualifiés et qualifiables» aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo ont été autorisés par le ministère de la Jeunesse et des Sports à reprendre l'entraînement avec le strict respect des mesures de protection. A partir de cette date, les fédérations nationales commençaient à organiser des stages et regroupements au niveau des structures sportives de Tikjda (Bouira), Soudania (Alger) et Seraïdi (Annaba), en vue des prochaines échéances.

Et pour une meilleure prise en charge sanitaire des athlètes, le Centre national de médecine du sport a été chargé de la mise en œuvre d'un protocole sanitaire anti-Covid, en coordination avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus. Comme deuxième mesure de reprise progressive des activités sportives, le MJS a autorisé le coup d'envoi, à huis clos, du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football 2020-2021, qui interviendra finalement le 27 novembre, alors que les clubs de Ligue 2 ont été autorisés à reprendre les entraînements depuis dimanche dernier. Puis,

depuis quelques jours, il y a eu le feu vert des pouvoirs publics à la reprise de la pratique en plein air d'un nombre d'activités sportives. Il s'agit de l'athlétisme, le cyclisme, le tennis, l'aviron et le canoë-kayak, le badminton, la voile, les sports mécaniques, le ski et les sports de montagne, les sports équestres, les sports traditionnels et le triathlon.

Crise financière majeure dans le football

Dans le monde, tous les événements amateurs comme professionnels ont été annulés ou reportés et les conséquences économiques sur le secteur étaient donc lourdes. Aujourd'hui, personne ne peut réellement planifier un calendrier sportif pour l'année 2021. L'un des plus grands événements sportifs mondiaux, les JO de Tokyo, ont été reportés à 2021, une décision sans précédent annoncée en mars dernier alors que la pandémie se répandait à travers le monde. Les JO doivent maintenant se tenir du 23 juillet au 8 août et les Jeux paralympiques du 24 août au 5 septembre. L'Union européenne de football a également reporté l'Euro-

2020 d'une année et les championnats du monde entier se sont retrouvés à l'arrêt à partir de mars pour reprendre en juin, évidemment sans public. Une mobilisation inédite s'est alors ébranlée dans le monde du sport. La FIFA a ainsi versé 10 millions de dollars au Fonds de solidarité de l'OMS pour la riposte au Covid-19. Ce mouvement de solidarité s'est répandu également à travers plusieurs sportifs professionnels, toutes disciplines confondues, à l'image des Roger Federer et Novak Djokovic en tennis ou encore Pep Guardiola, Lionel Messi, Cristiano Ronaldo, Franck Ribéry et Paul Pogba en football. La suspension forcée des compétitions sportives n'a pas été sans conséquences économiques, principalement dans le football qui craint une crise financière majeure pour ses clubs, privés de leurs différentes rentrées d'argent. Les pertes liées à l'absence de recettes de billetterie, de contrats commerciaux ou de sponsoring, mais aussi et surtout des droits TV, sont estimées pour la Premier League anglaise, qui serait la plus touchée à 1,15, voire 1,25 milliard d'euros, suivent ensuite la Liga espagnole (800 à 950 millions d'euros), la Bundesliga allemande (650 à 750 millions d'euros), la Serie A italienne (550 à 650 millions d'euros) et la Ligue 1 française (300 à 400 millions d'euros). Une étude menée par l'agence de communication BCW (Burson Cohn & Wolfe) a montré que la situation actuelle et la perturbation du marché des événements sportifs internationaux conduiront à des conséquences et ajustements bien au-delà de la seule année 2020.

R. S.

EN DEUX MOTS

Turquie : Galatasaray leader provisoire, Feghouli sort sur blessure

Galatasaray vainqueur sur la pelouse de Trabzonspor (2-0), ce samedi dans le cadre de la 15^e journée du championnat de Turquie, prend provisoirement la tête du classement, tandis que son international algérien Sofiane Feghouli a quitté le terrain sur blessure. Arda Turan, passé notamment par l'Atlético de Madrid et le Barça, a ouvert le score juste avant le retour aux vestiaires (44', 1-0), avant qu'Oguzcan Caglayan ne double la mise en seconde période (55', 2-0). Grâce à ce succès, Galatasaray prend donc provisoirement le fauteuil de leader, avec deux longueurs d'avance sur Alanyaspor. Pas de chance en revanche pour Sofiane Feghouli qui fête ce samedi ses 31 ans. Le milieu algérien a demandé le changement à la 30^e minute à cause d'une blessure musculaire. Auteur d'un but et trois passes décisives depuis le début de la saison, l'ancien joueur de Valence affiche une bonne forme en cette entame de l'exercice 2020-2021. «Merci les amis, nous sommes leaders», a tweeté Feghouli à l'issue de la rencontre.

Ligue 1

Les dates des six prochaines journées et les matches retards fixés

→ La Ligue de football professionnel a arrêté les dates du championnat de Ligue 1 de la 7^e à la 12^e journée ainsi que les dates des matches retards.

Matches retards : 31 décembre 2020

CR Belouizdad- JSM Skikda
MC Alger- CS Constantine
NA Hussein-dey- ES Sétif (31 décembre ou 1^{er} janvier selon la décision de la CAF concernant le match FC Renaissance (Tchad)-ESS
JS Kabylie-AS Ain M'lila
2 février 2021
O Médéa - CR Belouizdad
JS Saoura - MC Alger

Reste à programmer :

CR Belouizdad - CS Constantine
7^e Journée :
Vendredi 8 janvier 2021
NA Hussein-Dey ASO Chlef
JSM Skikda-JS Saoura
CS Constantine- AS Ain M'lila

Samedi 9 janvier 2021

O Médéa - WA Tlemcen
USM Bel Abbes- NC Magra

RC Relizane-US Biskra
CA Bordj Bou Arreridj- ES Sétif

Lundi 11 janvier 2021

JS Kabylie- USM Alger
MC Alger - MC Oran
Paradou AC- CR Belouizdad

8^e Journée :

Judi 14 janvier 2021
JSMS-CSC

Vendredi 15 janvier 2021

JSS-NAHD
ASO-CABBA
USB-USMBA
ASAM-OM

Samedi 16 janvier 2021 :

USMA-RCR
NCM-PAC
WAT-JSK
CRB-MCO
ESS-MCA

9^e journée : 22 janvier 2021

10^e journée : 26 janvier 2021
11^e journée : 30 janvier 2021
12^e journée : 6-7 février 2021 ■

France

Slimani très proche de l'AS Saint-Etienne

→ L'attaquant international algérien de Leicester City (Premier league anglaise), Islam Slimani, est très proche de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1 française), a rapporté vendredi *L'Equipe*. *L'Equipe* indique que le contact a été maintenu entre le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale, dans l'impasse avec Leicester, et la garde rapprochée de Bernard Caiazza, président du conseil de surveillance de l'ASSE.

Le seul inconvénient pour le club français, le salaire de Slimani qui avoisine les 380 000 euros brut par mois. L'international algérien de 32 ans devra faire un effort sur ce plan pour concrétiser ce transfert. Islam Slimani dont le contrat avec les «Foxes» expire en juin 2021, a notamment été annoncé du côté de l'Olympique de Marseille et l'été dernier et Sarnitana (Serie B italienne). ■

Italie

Bennacer chirurgical avec Milan, 88,5% des passes réussies

→ Le milieu de terrain algérien de l'AC Milan, Ismael Bennacer, a réussi 401 passes sur les 453 qu'il a effectuées cette saison en championnat d'Italie, soit un pourcentage de 88,5%, selon des chiffres du site spécialisé Kickest. Ces statistiques permettent à l'international algérien, actuellement blessé à la cuisse, d'occuper la 74^e position au classement général des passeurs de Serie A, indique la même source. En outre, Bennacer (23 ans), qui a joué neuf matches en championnat depuis le début de saison, a remporté 61%

des duels, réussissant ainsi 63 tacles sur un total de 103. Sa «petite» taille de 1,75 m ne l'a pas empêché aussi de remporter 50% des duels aériens (huit sur un total de 16) tout en interceptant dix ballons et «chipant» 62 autres des pieds de ses adversaires, souligne encore le site de statistiques sportives. Ces chiffres ont permis à Bennacer, transféré durant le mercato estival à Milan en provenance de Brescia, d'être l'un des joueurs-clé du dispositif de l'entraîneur Stefano Pioli, dont l'équipe est actuellement en tête de la Serie A. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44 / 6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune.
Rédacteur en chef : Radia Zerrouki
Directeur commercial : Ouahid Kouba
Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : SIO. Constantine : SIE.
Diffusion centre : SEDICOM.
Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

France
 Slimani très proche de l'AS Saint-Etienne

le match à suivre

Ligue des champions
 Un CRB «V6» face à Gor Mahia

football

Turquie
 Galatasaray leader provisoire, Feghouli sort sur blessure

Championnat ivoirien, la balle ne roule toujours pas

→ **Le football ivoirien aurait pu éviter après des années de polémiques et de luttes fratricides, la non mise en orbite de son instance footballistique, le samedi 5 septembre 2019. Depuis, elle roule au point mort. Un championnat totalement dérégulé. Motif ?**

La FIFA ne pouvait laisser une situation pourrir pour cause de suspicions d'irrégularité, dénoncées sans qu'elle intervienne. Elle boucle les élections. Sauf qu'après cette décision, l'instance internationale du football disparaît des écrans et ne donne plus signe de vie. Elle laisse ainsi la FIF sans pilote.

Se voyant dans une situation inextricable, celle-ci décide d'aller au TAS, et ce, après avoir constaté que «la FIFA n'a pas donné suite aux différentes demandes de levée de suspension du processus électoral. Partant de là, la FIF considère ce silence de la FIFA, comme un rejet de sa demande et se trouve contrainte de saisir le TAS afin de solliciter de cette juridiction l'annulation pure et simple de la décision de suspension», a indiqué l'instance à travers un communiqué. La FIF met en avant les «difficultés créées par cette suspension», qui provoque le report du «démarrage des championnats en Côte d'Ivoire».

Etiassé accuse

Accusant réception de la réponse du Secrétaire général de la commission électorale, Sam Etiassé, directeur exécutif de la Fédération ivoirienne de football, l'instance dirigeante du ballon rond n'a pas tardé à réagir en annonçant la mise en



■ La rue ivoirienne réclame Drogba à la tête de la FIF.

(Photo > D. R.)

place d'une commission qui sera chargée d'auditionner les différents acteurs engagés dans le processus électoral, dont le président de la commission, René Diby, qui a démissionné la semaine dernière. Le fait qui mériterait d'être signalé est ce paragraphe qui figure dans le courrier, de Etiassé lequel accuse ouvertement «l'ancien ministre des Sports de valider le dossier de candidature de Didier Drogba uniquement en raison de la pression populaire et des menaces de mort reçues par lui et sa famille, quitte à faire des entorses au code électoral. Pour rappel, la candidature de la légende ivoirienne avait été finalement recalée».

S'agissant de la commission initiée par la FFA, celle-ci sera composée de deux représentants de la FIFA (Rolf Tanner et Sarah Solémalé), de deux représentants de la Confédération africaine de football (à nommer) et d'un représentant de la zone UFOA B (Union des fédérations ouest-africaines de football). A noter qu'en raison de la pandémie de coronavirus, toutes les auditions se déroulent par visioconférence. En attendant Drogba, ainsi que Sory Dia-

baté et Idriss Diallo, les deux seuls candidats dont les dossiers ont été validés, vont devoir faire preuve de patience...

Les clubs réclament la reprise

Les élections pour la présidence de la FIF, dirigée depuis 2011 par Sidy Diallo, lequel décide de ne pas se représenter, auraient dû avoir lieu en ce mois de décembre. Le directeur exécutif Sam Etiassé a réagi, le mardi 8 décembre 2020 au siège de la FIF à Treichville à cette polémique soulevée ces derniers jours par des clubs réclamant de l'instance faïtière du football, l'organisation du championnat conditionnée par la reprise du processus électoral bloqué par la FIFA depuis trois mois. «Nous disons à la FIF que le ballon doit rouler. Nous avons écrit à la FIFA. Elle a fait toutes les investigations. Tous les acteurs du processus électoral ont été auditionnés. Pourquoi n'ont-ils pas pris, depuis, leurs décisions ? Nous les attendons. La FIF est en mode attentiste. Tout ce que nous demandons, c'est que la FIFA lève la suspension du processus électoral pour nous permettre d'avancer», a rappelé le directeur

exécutif de la FIF. Avant d'ajouter «pourquoi veulent-ils que la FIF organise le championnat, s'ils ne reconnaissent pas d'abord les autorités fédérales en place ? Ils ne connaissent plus l'autorité du président de la Ligue professionnelle de football. Le président de la ligue a convoqué une réunion qui devait être présidée par son vice-président, Ceverin Yeboua, parce qu'il est candidat. Certains ont démissionné. Nous n'avons pas voulu organiser un championnat qui va se jouer en dent de scie. Nous ne le ferons pas».

Enfin, il faut savoir que la mission du comité de normalisation est de «gérer les affaires courantes de la FIF» et de «réviser partiellement les statuts et le code électoral de la FIF (lorsque nécessaire dans le contexte des élections) afin de garantir leur conformité avec les statuts et les exigences de la FIFA, et veiller à leur adoption par l'assemblée générale de la FIF».

H. Hichem

A voir

- TV 6 : MCA-CCS à 20h45
- Canal + : Man City-Everton à 21h

La Der

Ligue des champions : un CRB «V6» face à Gor Mahia

La note est salée. Un peu trop d'ailleurs. Les différentes manœuvres pour déstabiliser les Algériens du CR Belouizdad n'ont pas fonctionné. Et pour cause, ce match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions face à l'équipe kenyane Gor Mahia était prévu mercredi dernier avant que ce dernier ne demande le report pour cause de «difficultés à trouver un vol pour l'Algérie en raison de la fermeture de l'espace aérien liée à la pandémie de la Covid-19». Une raison qui ne tient pas la route puisque ce club a réussi à rejoindre l'Algérie vendredi. Cette histoire nous rappelle celle des Buffles du Bénin qui avaient évoqué ces mêmes raisons lors de leur rencontre retour face au MCA dans cette même

compétition. Et comme il n'y a personne pour défendre les clubs algériens, la Fédération algérienne de football étant absente, la confédération africaine de football a répondu «avec plaisir» aux doléances de ces deux adversaires des Algériens sans difficulté. Pire encore, l'ES Sétif qui devait rencontrer le FC Renaissance (Tchad) pour le compte du match du 2^e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la CAF au stade Idriss-Mahamat-Ouya de N'djamena, a eu la surprise d'apprendre, sur place, que le match était annulé en raison d'un conflit entre la Fédération tchadienne et son ministère des Sports. La aussi, point de FAF, en attendant le «verdict» de la CAF. Pour revenir à la rencontre de samedi soir qui s'est déroulée à

huit clos au stade 5-Juillet, le Chabab n'a fait qu'une bouchée de son invité du jour. Amir Sayoud (7^e, 20^e SP, 52^e), Hamza Belahouel (12^e), Larbi Tabti (43^e) et Ngombo (67^e) se sont donnés à cœur joie en cette soirée glaciale. En fait, le CRB a eu la tâche facilitée par l'équipe kenyane qui était d'un faible niveau. Pour les Algériens, ce fut un galop d'entraînements en attendant la manche retour programmée les 5-6 janvier prochain. Au MC Alger d'imiter les Belouizdadians ce lundi au stade 5-Juillet (20h45), même si l'adversaire sera d'un autre calibre puisqu'il s'agit de l'équipe tunisienne le Club Sportif Sfaxien.

Sofiane Gassouma